



**HAL**  
open science

## Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système.

Bruno Dewailly, Jean-Marc Ovazza

► **To cite this version:**

Bruno Dewailly, Jean-Marc Ovazza. Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système.. Berriane Mohamed. Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée?, Institut Universitaire Européen de Florence, 38 p., 2004. halshs-00328175

**HAL Id: halshs-00328175**

**<https://shs.hal.science/halshs-00328175>**

Submitted on 9 Oct 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système.

Bruno Dewailly et Jean-Marc Ovazza

Au premier abord, la densité et la multiplicité des paysages peuvent surprendre compte tenu de la superficie du pays. Un voyageur qui débarque à l'aéroport international de Beyrouth peut voir en une demi-journée, entre autres, défiler sous ses yeux l'étroite bande côtière fortement urbanisée et au milieu de laquelle est située la capitale, le Mont-Liban et ses sommets culminant à plus de 3000 mètres, la plaine de la Beqaa à l'altitude moyenne de 900 mètres, et enfin la chaîne de l'Anti-Liban qui annonce la frontière avec la Syrie. A cette diversité de formes de relief correspond une diversité de climats qui ont eu, comme nous le verrons ultérieurement, une influence majeure sur l'émergence des pratiques de tourisme et de loisirs.

Le Liban, c'est aussi 17 communautés religieuses officiellement reconnues par des décrets et des lois. L'ensemble du territoire national est caractérisé par les différentes communautés qui l'occupent. Tout comme l'espace, les fonctions publiques se répartissent toujours confessionnellement 15 ans après les accords de Taëf. Mais l'espace n'est pas uniquement découpé sur un mode communautaire. Depuis la présence ottomane et jusqu'à aujourd'hui, en passant par la période de l'occupation mandataire française, d'autres découpages administratifs ont été surimposés.

La polarisation des populations et des activités à Beyrouth et dans sa grande banlieue n'a cessé de s'accroître depuis la création de l'entité libanaise par le Mandat, et la capitale représente aujourd'hui plus de 35% de la population totale et certainement plus de 50% des activités.

Enfin, la complexité socio-spatiale du Liban se retrouve également à l'échelle régionale dans les relations entretenues avec les pays voisins. A cet égard, les discours politiques ne représentent que très partiellement la réalité des sentiments des populations.

Tracer ici les premiers traits d'un panorama critique du système touristique libanais n'est pas chose aisée tant au Liban les sources d'information fiables sont peu nombreuses et d'accès très réduit. Rare sont les pays où la connaissance est autant synonyme de pouvoir, et le travail du chercheur est en conséquence délicat. Néanmoins, pour cheminer vers quelques éclaircissements, nous aborderons tour à tour la naissance du phénomène touristique libanais, avant d'évaluer quantitativement ce secteur avec les données disponibles. Enfin nous nous interrogerons sur les acteurs, leurs modes et leurs stratégies d'action, leurs représentations afin de tenter d'appréhender les structures de rationalités qui animent un éventuel système touristique.

## 1. Naissance du phénomène touristique libanais

Les événements qui ponctuent l'évolution historique du Liban ont incité à l'émergence de comportements récréatifs et touristiques originaux. Il faudra donc être très mesuré quant à l'utilisation de certains vocabulaires et concepts propres au champ touristique dont les acceptions strictes ne nous permettent pas de restituer certaines particularités locales. De plus, la définition des termes « estivage » et « villégiature » doit être complétée. Si le premier correspond à un regroupement sociocommunautaire sur son territoire d'origine (Alouche, 1970), le second implique des pratiques plus diversifiées et d'ordinaire développées par des populations exogènes à ces espaces.

### 1.1. De l'estivage et de la villégiature : vers une forme hybride

A partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, un certain nombre de facteurs tant politiques que socio-économiques ont incité aux départs des populations rurales et montagnardes vers les zones urbaines, et principalement à Beyrouth et les grandes villes côtières. Ces facteurs ont pu être la protection et les avantages accordés à certaines communautés par la France, la fin de la sériciculture, ou encore un plus fort dynamisme économique du littoral. Au départ, une majorité de ces populations retourne sur son lieu d'origine principalement l'été et à l'occasion de fêtes religieuses. Le temps de résidence en montagne a été fonction du dynamisme agricole de chaque région. Avec la déprise montagnarde, le temps d'estivage s'est calé progressivement sur le calendrier scolaire. L'attachement aux origines, à la famille élargie, à la communauté villageoise et à la propriété, motive ces migrations (Hokayem, 1992). Cette pratique permet aussi de bénéficier d'un climat plus sain, moins chaud et moins humide que sur la côte.

L'importance de ces pratiques est en partie due au fait qu'elles ne nécessitent pas un niveau économique élevé tant que la capacité résidentielle familiale existe. Lorsque le niveau de vie est important, on constatera une diversification des pratiques (plages, voyages) sans pour autant renoncer à l'estivage. Ainsi, on voit progressivement émerger des pratiques de vacances qui remplacent les activités originelles des espaces ruraux de montagne. C'est la nature même de l'estivage qui s'en trouve modifiée et qui tend à se transformer en villégiature.

Ce caractère se renforce si l'on considère la présence de deux autres types de vacanciers. Les étrangers européens ont été les premiers à développer des activités de villégiature dès les années 1880 (Alouche, 1970) et la puissance mandataire encouragea le secteur du tourisme<sup>1</sup>. Leurs établissements accueillaient une clientèle européenne résidant dans la région et les principaux circuits touristiques tenaient compte de la qualité environnementale de la montagne libanaise<sup>2</sup>. A partir des années 1930, la bourgeoisie arabe proche orientale liée aux puissances coloniales vient se greffer sur les Européens. C'est à la suite de la Seconde guerre mondiale que les Libanais investirent véritablement professionnellement le secteur. Le départ progressif de la clientèle et des investisseurs européens les contraindra à se tourner vers une autre clientèle, déjà présente sur Beyrouth, celle des riches ressortissants des pays du Golfe. La clientèle arabe se localise au sein de l'espace de villégiature en fonction de ses affinités confessionnelles. Les populations chrétiennes d'Égypte ou encore de Syrie se retrouvent dans la région du Metn qui correspond à la montagne chrétienne, les Arabes sunnites du Golfe préférant le Chouf et ses stations à dominante druze. Enfin, les Libanais de l'étranger, motivés par une volonté de se ressourcer, profitent de leurs vacances pour s'associer aux regroupements familiaux, et constituent l'autre clientèle importante de ce secteur d'activités.

Sur un plan spatial, la moyenne montagne du versant occidental de la chaîne du Mont Liban est l'objet de pratiques généralisées d'estivage. L'ensemble de cette zone est ponctué de quelques centres, généralement anciens et de développement exogène, où prédominent de véritables stations de villégiature de montagne. Dans un certain nombre d'autres localités, le phénomène de villégiature tend à se développer sans que l'on puisse pour autant qualifier ces lieux de stations. Les pratiques issues des deux modes de résidence s'y influencent mutuellement dans un développement original.

1 L'amélioration des réseaux routier et ferré, l'instauration d'un comité du tourisme chargé à partir de 1932 de la publicité à l'étranger, la fondation de la Société des hôtels du Levant, et les conventions touristiques avec l'Irak et l'Iran, sont autant d'actions qui contribuent à dynamiser le développement du secteur (Hokayem, opus cit., p. 219).

2 En 1925, un guide de présentation de la Syrie et du Liban est édité par le comité Franco-syrien de propagande pour l'exposition des arts décoratifs. Un chapitre consacré au tourisme fait état pour le Liban de 4 « très bon hôtels » situés à Aley, Bcharré, Jezzine (trois stations de montagne) et Baalbek. Quelques « hôtels plus anciens mais avec des aménagements de nature à pouvoir recevoir une clientèle européenne » sont également indiqués à Broumana (autre station), Beyrouth, Tripoli, et Zahlé. Enfin, concernant l'hôtellerie, le guide fait état de réalisation en cours à Beyrouth. Par ailleurs, le guide propose quelques excursions dont la majorité vers la montagne et relève que « la route Tripoli-Ehden-Bcharré est un circuit touristique de premier ordre » (cf. p. 17-25).

## 1.2. *Évolution des pratiques balnéaires : des bains aux complexes résidentiels fermés*

Ce sont les Français qui, après la Première guerre mondiale, établissent les premiers bains de mer sur le littoral de Médawar-Remeileh, à l'emplacement actuel du port de Beyrouth. Ils sont le prolongement de bains beaucoup plus modestes situés à Zeitouneh, le quartier résidentiel des consuls et des étrangers (El-Jisr, 1991). Ils permettent aux voyageurs résidant dans les grands hôtels tels que le Grand Hôtel d'Orient ou le Bellevue (Borgi, 1995) de pratiquer une activité déjà répandue en Occident.

A la même époque, le Collège syrien protestant, actuelle Université Américaine de Beyrouth, organise des compétitions de natation autour du rocher de la *Grotte aux pigeons* situé à l'extrémité ouest de Beyrouth.

A partir des années 30, ces activités balnéaires se développent grâce à la multiplication des bains vers Ras Beyrouth et Jnah plus au sud. Si les bains de Médawar-Remeileh voient leur développement freiné par la construction du second bassin du port de Beyrouth et la pollution déjà importante à cette époque, ceux de Ras Beyrouth connaissent une certaine prospérité malgré la nature rocheuse de la côte (Khoury, 2000). Ce n'est donc pas le site mais la proximité des quartiers dynamiques de la capitale qui est à l'origine de leur succès. Ces bains sont associés, au moins géographiquement, aux grands hôtels et aux boîtes de nuits. Les différents établissements connaîtront un succès variable. Ceux de Jnah bénéficieront de leur adaptation à la mode de l'époque : une plage de sable fin avec une eau peu profonde permettant à une grande partie de la population qui n'a qu'une connaissance approximative de la natation de s'adonner aux bains.

Sur la côte du Liban Nord, c'est au début des années 1950 que les premiers bains apparaissent. C'est la compagnie Iraq Petroleum (I.P.C.) qui, en transférant son état-major, composé principalement de ressortissants anglais, de Haïfa à sa raffinerie de Tripoli suite à la guerre en Palestine, aménagera pour ces cadres la première plage, avec plongoir, bain pour enfant, terrain de tennis et cabines<sup>3</sup>. A El-Mina, la ville portuaire de l'agglomération de Tripoli, la communauté grecque-orthodoxe fortement présente développera dans la foulée son propre bain, face à la mer, avec cabines et restaurant à la place de l'actuel restaurant « 46 ». Les familles bourgeoises et chrétiennes de Tripoli<sup>4</sup> se regroupent autour de la nouvelle plage du « Dr. Hakim » située à trois kilomètres au sud du centre ville et non loin de la route côtière qui rejoint Beyrouth. A côté, une plage pour les employés de l'I.P.C. est installée. Ces deux dernières plages ne disposent pas de piscine. Des cabines-vestiaires individuelles mais non privatives avec douches permettent de se changer avant et après le bain de mer.

Durant les années 1960 cette activité se développe en raison de la mode, de la croissance économique, mais aussi du développement du tourisme dans le pays. Les Libanais profitent des congés plus importants et du développement de circuits de bus en direction de la côte. Mais ce qui permet enfin l'essor du tourisme, c'est la construction de nombreux hôtels et centres balnéaires. Ces derniers se composent de « chalets<sup>5</sup> ». Extrapolation du « cabanon » que l'on connaissait depuis longtemps en Méditerranée, le chalet est un petit appartement situé dans un complexe résidentiel, composé d'une ou deux pièces et qui permet de passer quelques jours à proximité des bains. Chalets et hôtels sont des indicateurs importants de l'utilisation des infrastructures et des activités de loisirs par le secteur du tourisme. Alors que les Libanais utilisent plutôt les chalets, les

---

3 Outre le bain, l'I.P.C. installe un parcours de golf avec club-house le long du bord de mer, et un club nautique à El Mina. La communauté britannique est installée dans le quartier résidentiel spécialement construit pour l'occasion au mont Saint-Michel, à la sortie sud de Tripoli. Les contacts entre autochtones et expatriés sont limités. D'après J. Gulick (1967), le redéploiement représente un afflux de 2000 familles dont 500 étrangères (cf. p. 35). En 1962, encore 43 familles habitaient les villas du mont Saint-Michel (cf. p. 107). Aujourd'hui, la plage, qui existe toujours et n'a pas fermé durant la guerre, a gardé son cachet d'antan. Après l'avoir ouverte à l'ensemble du personnel, la compagnie l'a rénovée en 2000. Par contre, du golf, seul reste le club-house, sa table de marque et le green du 18<sup>e</sup> trou.

4 A l'époque, la population de la ville est à 75% sunnite mais la bourgeoisie, sur un plan confessionnel, est plus mixte.

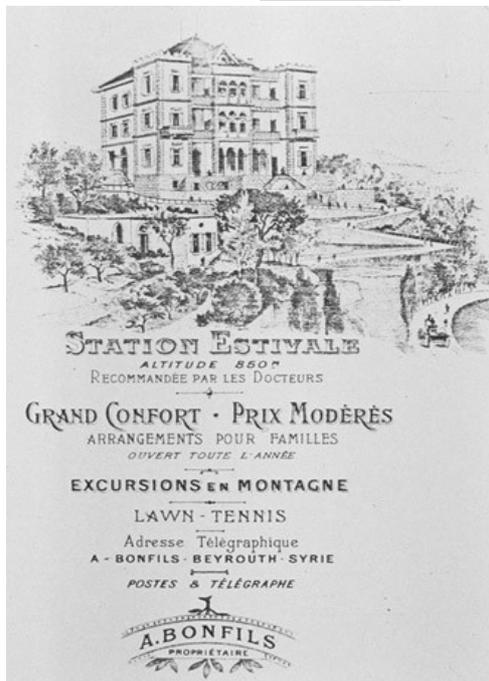
5 Selon la désignation locale.

étrangers résident dans les hôtels.

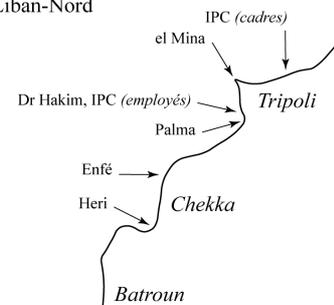
Si c'est principalement la région de Beyrouth qui bénéficie de ce engouement balnéaire, un développement progressif apparaît sur le littoral du Kesrouan autour de Jounieh, plus au nord. Ce phénomène est dû à plusieurs facteurs : le paysage, la baie de Jounieh-Maameltein, la liaison ferroviaire qui existe depuis 1898, et l'intervention de l'État qui permet la création du Casino du Liban, d'un téléphérique reliant la côte à la basilique Notre-Dame du Liban à Harissa et la construction du port de Jounieh.

Suite aux troubles de 1958, le développement du Kesrouan s'accélère. Réputé plus sûr, une partie des chrétiens qui résidait à Beyrouth décide de s'y installer. Ils ne sont plus confrontés à la mixité communautaire qui caractérise la capitale. L'intérêt de l'État pour la région du Kesrouan est due à l'accession à la Présidence de la République du général Fouad Chéhab qui en est originaire. Cette période est un des rares moments durant lequel l'État libanais fait preuve d'une politique résolument interventionniste. A la même époque, le club français Méditerranée constitue à Tabarja la société Motels Touristiques du Liban qui accueille les touristes étrangers. Cette dynamique due à une instabilité politique et sociale ne va cesser de croître entre 1969 et 1973. Les capitaux affluent vers le littoral du Kesrouan et permettent la multiplication des complexes balnéaires.

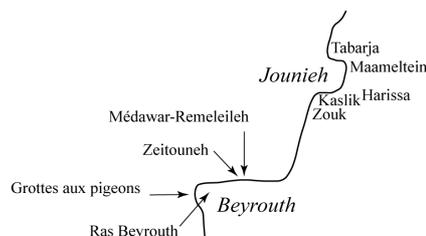
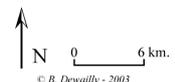
Photo n° 1 : Affiche publicitaire : l'estivage (années 1920).



Croquis n°1 : Littoral du Liban-Nord



Croquis n°2 : Littoral de Beyrouth au Kesrouan



Sur la côte du Liban-Nord, les plages se développent. Le Palma<sup>6</sup> s'installe sur le rivage au sud de la plage du Dr. Hakim. En parallèle, on constate la même tendance au repli vers un territoire jugé plus sécurisant de la part des populations chrétiennes du Nord. Ainsi, à Heri à 18 km plus au sud, quelques plages (Sainte Hélène, ...) commencent à attirer des Tripolitains mais également des chrétiens du plateau du Koura. Au départ simples plages de sable parsemées de parasols et de huttes végétales, c'est à partir du milieu des années 1960 que progressivement un habitat en dur de chalets va y être développé, et ce jusqu'en 1975<sup>7</sup>.

Ainsi, les promoteurs de bains et de plages, que ce soit à partir de Beyrouth ou de Tripoli, orientent leurs investissements vers des côtes aux arrière-pays fortement, voire exclusivement, composés de populations chrétiennes. Les pratiques balnéaires de la bourgeoisie sunnite de Beyrouth et de Tripoli restent centrées sur ces villes.

6 Aujourd'hui disparu après changement de propriétaire, mais sur le terrain duquel se trouve un complexe balnéaire nommé également Palma.

7 Phénomènes rencontrés à partir des années 1980 sur les côtes égyptiennes du Sinaï.

Lorsque la guerre éclate en 1975, le tourisme international s'éteint totalement. Les établissements du sud de Beyrouth ferment et ceux de la baie de Jounieh sont transformés en lieux de refuge pour les populations chrétiennes. Cette nouvelle fonction attribuée aux centres de loisirs va provoquer leur multiplication, mais pour des raisons totalement différentes de celles qui avaient permis leur émergence. Le contexte de la guerre fait ainsi apparaître un des paradoxes du tourisme au Liban. Il serait en effet hâtif de conclure que la guerre a stoppé toute activité de tourisme balnéaire dans cette région du Kesrouan. S'il est certain que la destruction de l'aéroport international de Beyrouth met fin au tourisme international dans le pays, il n'en va pas de même pour le tourisme des Libanais. Excepté durant certaines périodes de combats particulièrement violents, le réduit kesrouanais des forces libanaises est suffisamment sécurisé pour permettre aux habitants de la montagne du Metn de venir se reposer sur la côte.

### 1.3. Les pratiques hivernales

Cette forme de tourisme se développe parallèlement aux pratiques balnéaires, au début des années 1920, sous le Mandat français. En 1929, le ski est importé par les troupes françaises. L'armée crée des centres d'entraînement et les Libanais qui collaborent avec l'armée française participent à ces entraînements. En 1934, la première association de ski est créée, «le Club libanais ». En 1935, les Français ouvrent une école de ski au Liban-Nord, aux Cèdres<sup>8</sup>.

Initialement, cette activité semble surtout bénéficier des efforts de quelques passionnés qui constituent des associations de promotion. En effet, les financiers refusent d'investir dans ces projets estimés hasardeux. C'est en 1961 que la Fédération Libanaise de Ski (F.I.S.) obtient son statut officiel. C'est le temps des réunions de renom telles que la semaine internationale de ski, le 26<sup>ème</sup> congrès international de la F.I.S. durant lequel fut décidée l'organisation de la Coupe du Monde de Ski, ou encore les championnats du monde militaires de ski. Dans un second temps, des sociétés anonymes constituées par les gros investisseurs du secteur privé entreprennent de développer ces centres. Des complexes résidentiels aux chalets luxueux sont alors construits afin d'attirer les classes aisées qui peuvent y établir leur résidence secondaire. Alors que les premières stations sont accessibles à tout public, les deux dernières générations de stations sont privées, réservées aux actionnaires et locataires et l'accès au domaine skiable est protégé par des vigiles privés : Faqra, Zaarour.

*Tableau n°1 : Les principales stations de sports d'hivers au Liban.*

Station de ski	Date de création	Altitude en m	Distance de Beyrouth	Statut	Nb. de remontées	Capacité résidentielle <sup>9</sup>
Les Cèdres	1935	1850 à 3087	122 km.	Public	6	300c 240h
Faraiya-Mzar	1957	1850 à 2465	46	Public	17	2370c 333h
Laqlouq	1958	1650 à 1920	62	Public	7	96h
Qanat-Bakich	1967	1904	47	Public	3	24h
Faqra	1974	1735 à 1975	45	Privé	4	350c (36c 68h)
Zaarour	~1992 <sup>10</sup>	2000	40	Privé	7	350c (8c 60h)

Sources : Brochure de la compagnie Sheraton, 1998, Ministère du tourisme et enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza – 2002.

<sup>8</sup> Aujourd'hui encore, la station utilise le télésiège installé par l'armée française.

<sup>9</sup> Abréviations : c= chalets, h= Chambre d'hôtel, les ( ) indiquent le parc de logements hors du domaine lorsque la station est privée. L'accès aux pistes des stations privées peut être ouvert les jours de semaine (hors fêtes et week-end).

<sup>10</sup> Par deux fois durant la guerre, le projet de station a été détruit. Vers 1992, c'est une station privée qui voit le jour et les principaux actionnaires sont l'ancien ministre de l'intérieur M. Murr et des députés de sa mouvance parlementaire.

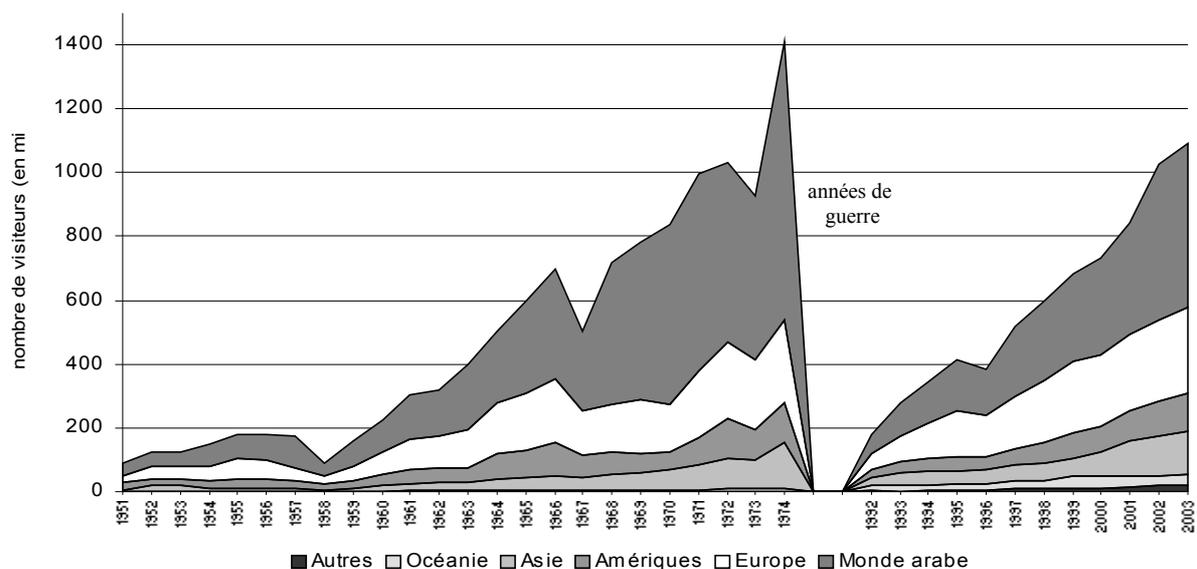
La pratique du ski, même après sa progression des années 1960 en partie liée à la médiatisation des Jeux Olympiques d'hiver, n'a pas un impact important sur le tourisme. Elle concerne principalement des Libanais. La plupart ne résident pas en station puisqu'ils habitent en majorité à moins d'une heure de route des pistes.

#### 1.4. Le tourisme culturel : une pratique non-arabe

C'est durant les années 1960 que le tourisme prend véritablement son essor au Liban. Il profite d'une conjoncture régionale stable<sup>11</sup>. En 1972, on dénombre 1 270 000 touristes dont 373 000 non-arabes. Les pratiques de ces touristes sont comparables à celles que l'on retrouve dans les autres pays du bassin méditerranéen.

Le Liban attire par son climat et son patrimoine historique. C'est un tourisme saisonnier qui s'étale de mai à septembre. Le voyage individuel prime alors sur le tourisme de groupes. 75% des visiteurs résident en hôtel à Beyrouth et leur séjour est en moyenne de l'ordre d'une semaine. Au programme : plage, shopping et visites des principaux sites historiques (Baalbek, Jbel, grottes de Jeita, Cèdres et Beit ed-Dine). En soirée, casino, cabarets et festivals font du Liban un espace d'ouverture peu commun dans la région. Il s'agit d'un secteur important puisqu'il a généré 57 millions de dollars sur les 207 millions que le tourisme a rapporté en 1972.

*Graphique n° 1 : Évolution du nombre des arrivées au Liban par aire géographique de 1951 à 1974 et de 1992 à 2003.*



Source : Ministère du tourisme – 2003.

Le Liban d'avant-guerre est donc une destination touristique prisée. Ses 300 jours d'ensoleillement par an, la variété de ses paysages, la fascination du Levant, mais surtout une vision politique alliée à une exigence de développement intégré, ont su faire du secteur la principale ressource du pays avec une participation à hauteur de 20% du P.I.B. Il suffit de relire un entretien de 1966 avec le Ministre du Tourisme et du Plan, M. El Khoury, pour comprendre comment à l'époque, des questions telles que la formation du personnel, l'environnement, les paysages, les pollutions de toutes sortes, l'attention portée à l'hôte..., étaient déjà prises en compte dans le raisonnement stratégique des acteurs publics qui optaient dès lors pour un « tourisme personnalisé » (Barrat, 1967). Mais, à partir de 1975 cette vision disparaît, et le développement du secteur du tourisme est

<sup>11</sup> En 1956, la crise de Suez stoppera la croissance régionale du secteur. La fin des années 1960, et principalement les années 1967 et 1970, sont des années de moindre croissance du fait de la guerre israélo-arabe et des affrontements jordano-palestiniens. 1973 correspond au premier choc pétrolier.

stoppé suite aux attaques israéliennes sur la frontière sud et à l'installation progressive du Liban dans la guerre.

## 2. Essai d'évaluation du secteur touristique libanais

Nous considérerons des faits établis sur cette dernière décennie. Certes, nous sommes conscients que les pratiques touristiques ont évolué de manière importante et que si certains faits sont encore très conjoncturels, ils n'en sont pas moins bien réels. Ainsi pour présenter cet état des lieux, nous commencerons dans un premier temps par dresser un panorama afin de tenter de quantifier certains facteurs du tourisme à l'aide de statistiques établies entre 1994 et aujourd'hui. Nous tenterons autant que faire ce peut de les considérer dans leur spatialité afin de faire apparaître les grands traits de cette géographie touristique.

La production d'éléments statistiques au Liban n'a été remise en place après la guerre qu'à partir du milieu des années 1990<sup>12</sup>. Ainsi, les données disponibles, que ce soit sur les plans micro et macro économique, ou sur les plans quantitatif et qualitatif, sont insuffisantes pour pouvoir présenter de manière exhaustive la situation actuelle et son évolution. Compte tenu de l'information disponible, il n'est possible de caractériser le niveau actuel de l'activité touristique que selon un nombre restreint d'indicateurs.

### 2.1. Le problème des données

En 1994, le Ministère du tourisme a institué, au sein du département Études, Recherches et Documentation, un bureau de statistiques qui, entre autres fonctions, diffuse des données relatives au flux des arrivées et de départs aux frontières<sup>13</sup>, ainsi que des estimations de fréquentation des hôtels. Depuis, son développement a été considérablement limité par les difficultés rencontrées dans la coopération tant avec les autres administrations qu'avec le secteur privé. Par exemple, concernant les flux entrées/sorties aux frontières, la Sûreté Générale ne transmet au ministère que des données brutes mensuelles par nationalité alors qu'elle dispose également des motivations du voyageur. Par manque de moyens, aucune évaluation du phénomène touristique n'est réalisée à partir de ces chiffres. Le Ministère libanais du tourisme et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) ont des difficultés à évaluer la situation puisque d'une publication à l'autre, et pour une même année, les chiffres annoncés varient<sup>14</sup>. Par ailleurs, aucune coopération n'est développée avec l'Administration Centrale des Statistiques (ACS). En ce qui concerne les relations avec le secteur privé, la méfiance ancienne développée à l'égard des institutions, et en particulier du fisc, conduit les professionnels à limiter au maximum la communication de données. La mise en place récente d'une TVA aurait renforcé la pratique déjà courante d'une double comptabilité. Donc, la production et la communication de données sur les plans quantitatif et qualitatif restent insuffisantes et ces dernières manquent de fiabilité. Le Ministère du tourisme ne dispose d'aucun moyen d'évaluer le tourisme interne. Par conséquent, il n'est possible d'évaluer le niveau actuel de l'activité touristique que selon les indicateurs suivants : les arrivées, la fréquentation des sites historiques et archéologiques, le parc résidentiel - en particulier hôtelier -, et l'activité des acteurs publics comme privés.

12 Comme le fait remarquer Salem Zabli, les statistiques officielles ne peuvent même pas être qualifiées « d'incomplètes » comme c'est souvent le cas dans les pays du tiers-monde, et d'ajouter qu'au Liban: « les statistiques sont fournies sur mesure, sans doute imparfaites, généralement tronquées ou tout simplement truquées » (Zabli, 1997, pp. 7-8).

13 Mais celles-ci ne tiennent pas compte des ressortissants de nationalités libanaise, syrienne et palestinienne.

14 Dans un rapport de 1997, le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 1995 est de 410 000 personnes. La publication du même rapport en 2001 annonce, toujours pour l'année 1995, 450 000 touristes, soit une variation de près de 10%.

## 2.2. Visiteurs, touristes et pratiques de loisirs

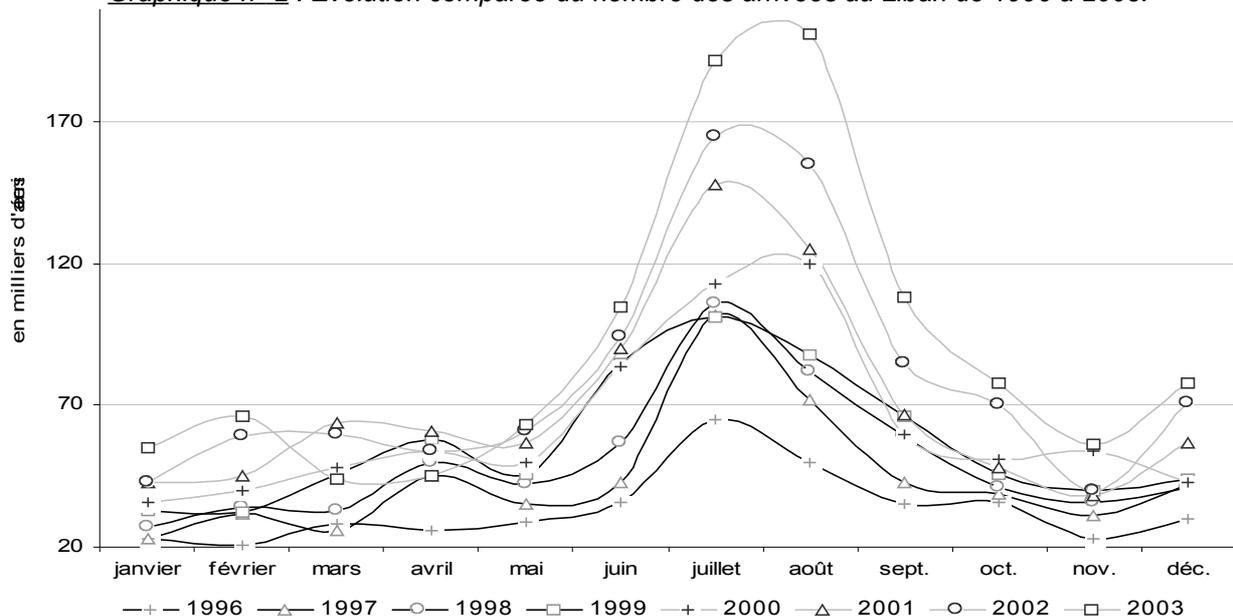
### ○ Les arrivées aux frontières

S'il est difficile d'évaluer de manière précise le nombre de touristes au Liban, nous nous proposons de partir des statistiques des entrées aux frontières en ce qui concerne le tourisme externe. Les données concernant les Libanais, les Palestiniens et les Syriens ne sont pas diffusées par la Sûreté Générale. On peut considérer que la majorité des entrées à vocation touristique s'effectue par l'aéroport, même s'il ne faut pas oublier la clientèle des voyageurs dont les bus arrivent par la Syrie<sup>15</sup>. De plus, certains résidents de la région ou du Golfe choisissent de venir au Liban par la route. Enfin, des entrées par la façade maritime existent également. L'ensemble des entrées hors aéroport, s'il semble augmenter doucement, n'est cependant pas facilement quantifiable et reste limité par rapport au total. En revanche, la prise en charge de la frontière terrestre intègre une partie des migrations de travail d'ouvriers en provenance des pays proches (Jordanie, Égypte, ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne via la Syrie, ...).

Durant ces dix dernières années, le nombre des arrivées a été multiplié par 5. La progression est relativement constante (graphique n° 1). L'année 1996 fait exception. La reprise intensive des bombardements israéliens le long de la façade maritime du Sud Liban explique cette stagnation. Depuis l'automne 2001 le taux de croissance des arrivées a globalement tendance à diminuer. Les tensions régionales successives (conflits Afghanistan et israélo-palestinien, seconde guerre d'Irak, ...) et le climat médiatique international expliquent en grande partie ce fait.

L'évolution mensuelle des arrivées depuis 1996 fait apparaître une forte saisonnalité de juillet à septembre ainsi que deux autres pointes d'activité, moins importantes cependant que celle de l'été (graphique n° 2). Par ordre d'importance des arrivées, la première pointe correspond aux Pâques fêtées au Liban suivant deux rites, catholique et orthodoxe, et qui ne tombent que tous les quatre ans à la même date. La seconde pointe correspond à l'*Eid el Fitr*, fête de fin de Ramadan, mobile de 28 jours environ chaque année par rapport au calendrier grégorien. Dans l'ensemble, ces variations correspondent approximativement aux moments des vacances scolaires (arabes et occidentales) et donc aux périodes de fêtes.

Graphique n° 2 : Évolution comparée du nombre des arrivées au Liban de 1996 à 2003.



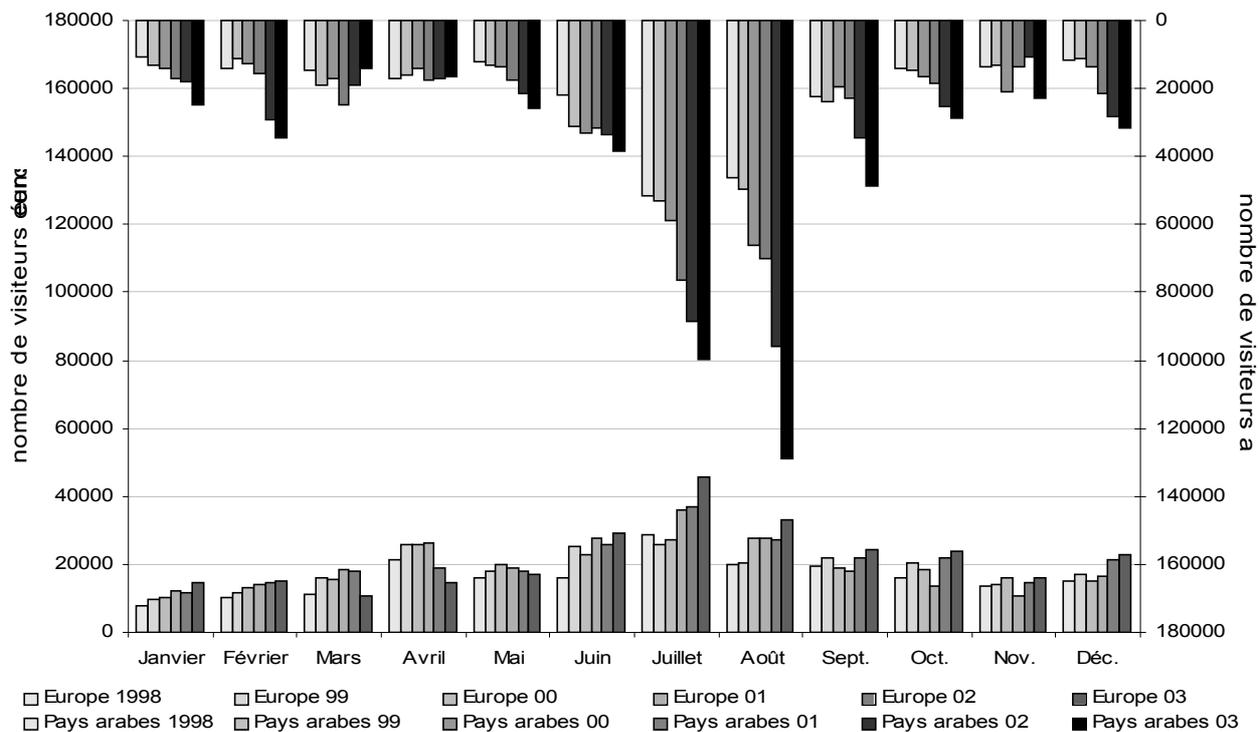
Source : Sûreté Générale - 2003.

<sup>15</sup> Une partie du tourisme culturel se réalise en combiné (avec la Syrie et la Jordanie) surtout pour les voyageurs couvrant des marchés forts éloignés.

Les statistiques officielles rendent compte des arrivées par aires géographiques en comptabilisant les entrées par nationalités déclarées.

Aujourd'hui, les ressortissants arabes représentent toujours la majorité des visiteurs mais également la part principale de la clientèle touristique. Cette catégorie semble se répartir pendant l'année sur les trois périodes précédemment décrites, avec la distinction chrétiens moyen-orientaux pour Pâques et musulmans du Moyen-Orient pour l'*Eid el Fitr* (graphique n° 3).

*Graphique n° 3 : Évolution comparée 1998 - 2003 du nombre d'arrivées au Liban en provenance du Monde arabe et d'Europe.*



Source : Sûreté Générale – 2003.

Les arrivées en provenance d'Europe sont globalement nombreuses puisqu'elles représentent en moyenne ces dernières années 30% du total. Elles forment normalement deux pics, le principal estival et l'autre pascal.

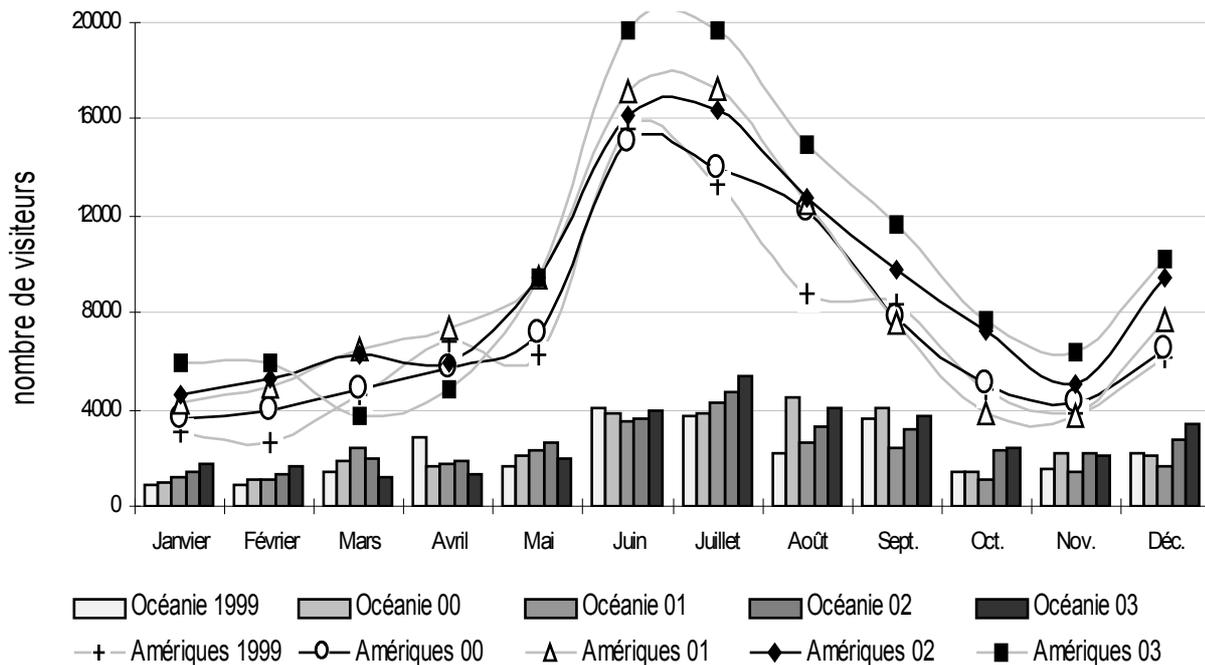
Par ailleurs, les tensions qui animent les scènes internationale et régionale semblent se répercuter sur le nombre des arrivées. On peut lire très nettement l'impact positif du 11 septembre sur les arrivées des Arabes au Liban, et l'impact négatif sur celles des Européens (graphique n°3). Le nombre d'Arabes en provenance des pays du Golfe a plutôt eu tendance à croître. Selon leur dire, de plus en plus mal perçues en occident à la suite des attentats du 11 septembre 2001, ils ont privilégié des destinations plus accueillantes.

Enfin, on supposera moindre la part des touristes européens par rapport au total de leurs arrivées, puisque les variations saisonnières les concernant sont moins accentuées que celles des voyageurs arabes.

Les provenances depuis le continent nord-américain suivent environ les mêmes tendances que celles des Européens mais sont moins nombreuses. Le pic des vacances de Pâques n'est pas véritablement marqué. La plus courte durée de vacances, le coût du voyage, la distance, la fatigue, ..., sont autant de facteurs qui expliquent l'unique saisonnalité estivale (graphique n° 4).

Les populations en provenance d'Océanie sont très peu nombreuses. Les courbes représentant leurs arrivées varient sur le même mode que celles des visiteurs occidentaux.

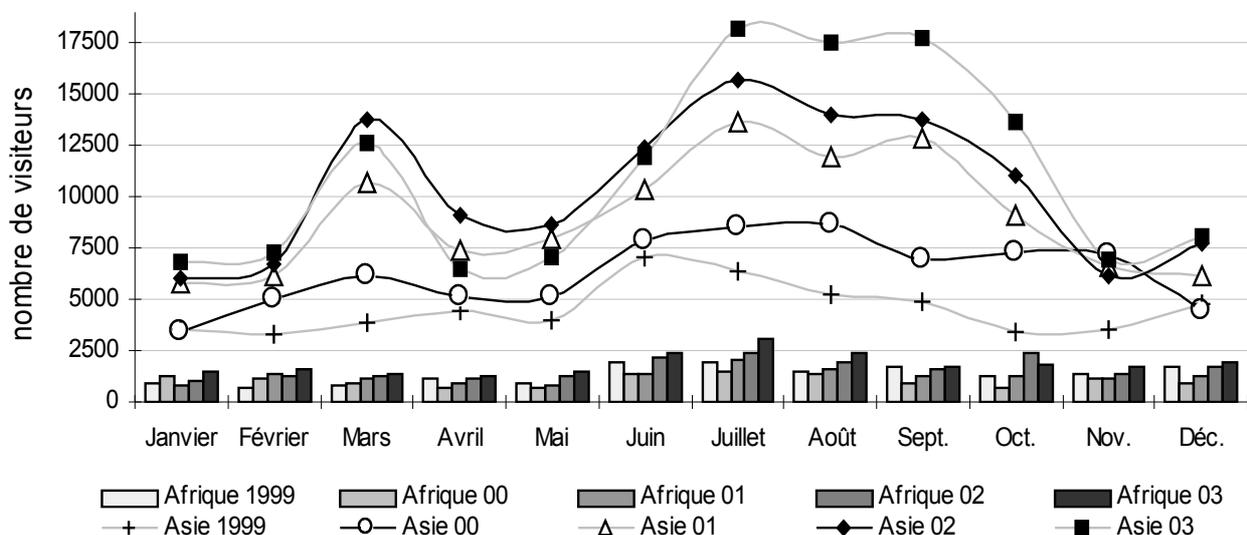
**Graphique n° 4 : Évolution comparée 1999 - 2003 du nombre d'arrivées au Liban en provenance d'Océanie et du continent américain.**



Source : Sûreté Générale – 2003.

Si l'évaluation de la part des touristes en provenance de l'étranger par rapport à l'ensemble des arrivées est très délicate à réaliser, quelques remarques générales peuvent être présentées. Les nationaux africains et asiatiques sont dans une très large majorité des travailleurs. Les arrivées des Asiatiques représentent une part relativement faible des visiteurs. Elles ne comportent que de légères variations saisonnières, qui semblent suivre les mêmes phases que celles observées pour les pays arabes ; ceci probablement parce qu'il s'agit d'employés de maison (Sri Lankais, Philippins...) qui suivent leurs employeurs sur leurs lieux de vacances. Il ne semble donc pas opportun de les comptabiliser comme touristes (graphique n° 5). Les entrées des Africains ne subissent pas vraiment de saisonnalité et restent très limitées.

**Graphique n° 5 : Évolution comparée 1999 - 2003 du nombre d'arrivées au Liban en provenance d'Afrique et d'Asie<sup>1</sup>**

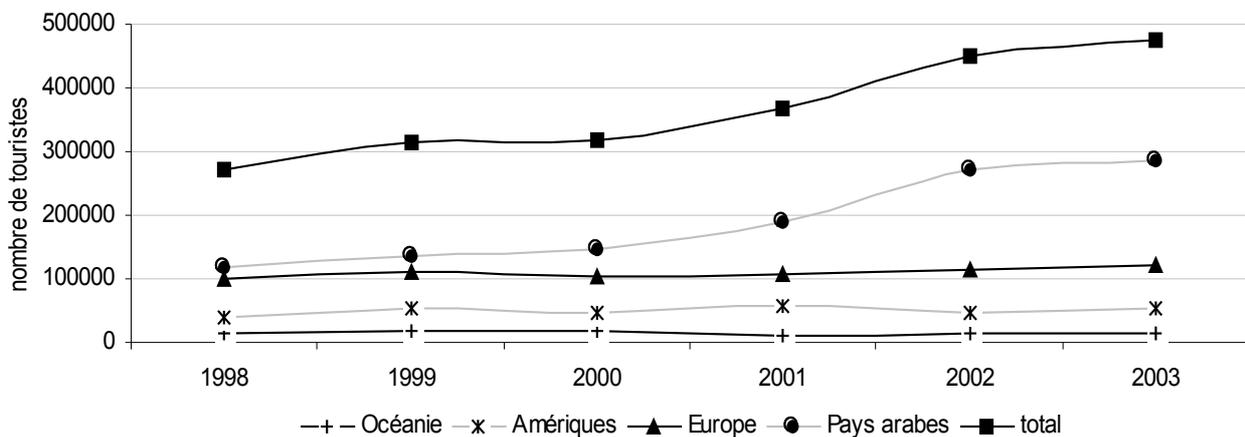


Source : Sûreté Générale – 2003. <sup>1</sup> Hors pays arabes.

Une dernière catégorie potentielle de touristes doit être mentionnée : le personnel des Nations-Unies (contingent militaire compris). Leur nombre est certes restreint mais leurs activités de tourisme et de loisirs sont à la mesure d'un pouvoir d'achat important.

Pour les quatre principales aires géographiques de provenance (Monde Arabe, Europe, Amérique, et Océanie) une part des visiteurs correspond à des touristes. Comme possible évaluation, nous proposons de retrancher au total annuel par catégorie 12 fois la valeur du mois le plus faible en visiteurs (comme une approximation mensuelle des migrations de travail). Ce qui nous donne une estimation potentielle du nombre total de touristes étrangers qui s'élève à environ 350 000 personnes (graphique n° 6). Nous sommes conscients qu'il peut exister des pratiques dites de « tourisme d'affaires »<sup>16</sup>, mais en l'absence de données supplémentaires cela reste impossible à quantifier. Cette évaluation reste relative pour deux raisons principales. La première provient du fait que nous considérons arbitrairement pour chaque mois le même nombre de visites non touristiques. La seconde concerne l'absence de prise en compte des Libanais et des Syriens par les statistiques officielles, qui représentent une part très significative des touristes en provenance de l'étranger.

*Graphique n° 6 : Évolution du nombre de touristes étrangers au Liban par aire de provenance géographique de 1998 à 2003.*



Sources : Sûreté Générale et évaluations B. Dewailly et J.-M. Ovazza – 2003.

*Photo n°2 : Tourisme de congrès. File de cars entre la nouvelle marina de SOLIDERE et le l'hôtel Phoenicia Intercontinental lors du 25<sup>e</sup> congrès de la fédération des assurances arabes.*



Cliché : Bruno Dewailly – 2004.

La diaspora libanaise représentant quelque 3 à 4 millions de personnes (Abdulkarim, 1994). Si 5% de cette population revient en vacances, chiffre qui reste très plausible considérant les seuls émigrés en Afrique et dans les pays du Golfe, ces visiteurs augmenteraient de 60% le nombre de touristes évalué. Ainsi on peut considérer qu'au cours de l'année 2000, le Liban a accueilli un minimum de 500 000 touristes. Si l'OMT semble avoir pris en compte ces populations en annonçant 742 000 touristes venus de

<sup>16</sup> La majorité du secteur hôtelier de la capitale mise sur ce créneau et en particulier sur son cluster du « tourisme de congrès » (cf. photo n°2).

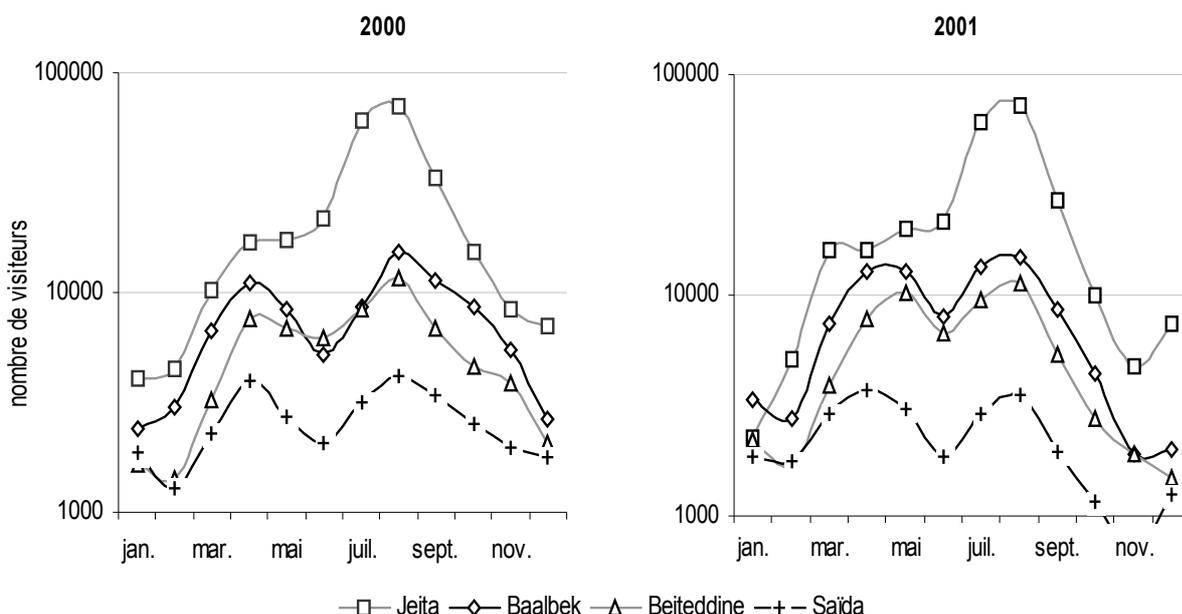
l'étranger (syriens exclus) pour l'année 2000 (W.T.O., 2001), elle ne dit rien de la méthode d'évaluation utilisée.

- La fréquentation des sites archéologiques et historiques.

Le Liban dispose d'un grand nombre de sites historiques et archéologiques balayant un spectre de plus de 7000 ans et assez largement répartis sur l'ensemble de son territoire. Ces sites font l'objet de pratiques de tourisme comme de loisirs, sans pour autant qu'il soit véritablement possible, sans enquête plus approfondie, de quantifier la part respective de chacune. Le quatrième trimestre de l'année 2001 a donc été très mauvais en termes de fréquentation. Naturellement, le nombre de visiteurs dans chaque site dépend de sa notoriété, de la qualité de ce qui y est présenté, mais certainement également des facilités d'accès. Pour les Libanais, il faut aussi considérer les représentations individuelles de l'espace où est localisé le site, et des populations qui l'habitent. Pour encore une partie importante d'entre eux, et même si progressivement un certain « apprivoisement » de l'autre se réalise et que les peurs s'estompent, beaucoup d'espaces sont encore négativement connotés par les souvenirs de la guerre. Mais les jeunes se lancent progressivement à la découverte de leur pays, par l'intermédiaire parfois de contacts avec des résidents ou visiteurs étrangers, ou bien encore après s'être confrontés à des situations de découverte dans d'autres pays. Pour les touristes sans connaissance préalable de la réalité socio-spatiale de sa destination, c'est davantage la stabilité régionale ou la conjoncture médiatique qui conditionne leurs visites, comme lors d'une vague d'attentats par exemple.

De manière quasi générale, la fréquentation des sites a baissé fortement en 2000 (-12%). Durant l'année 2001, après trois trimestres de légère hausse, une baisse globale de 4,7% a été enregistrée. L'ensemble des sites n'est quasiment pas pratiqué durant l'hiver et seuls quatre des cinq principaux en termes d'affluence (Jeita, Baalbek, Beiteddine et Saïda) ont des pointes de fréquentation de printemps et d'été (graphiques n° 7a et 7b). Les autres enregistrent une fréquentation totale annuelle bien moindre, et leurs pics de fréquentation sont calés sur le printemps et l'automne (Musée national, Fakra, Niha, Tripoli, Tyr, Anjar).

*Graphiques n° 7a et 7b : Évolution du nombre de visiteurs pour les sites à forte fréquentation de printemps et estivale au Liban (années 2000 et 2001).*

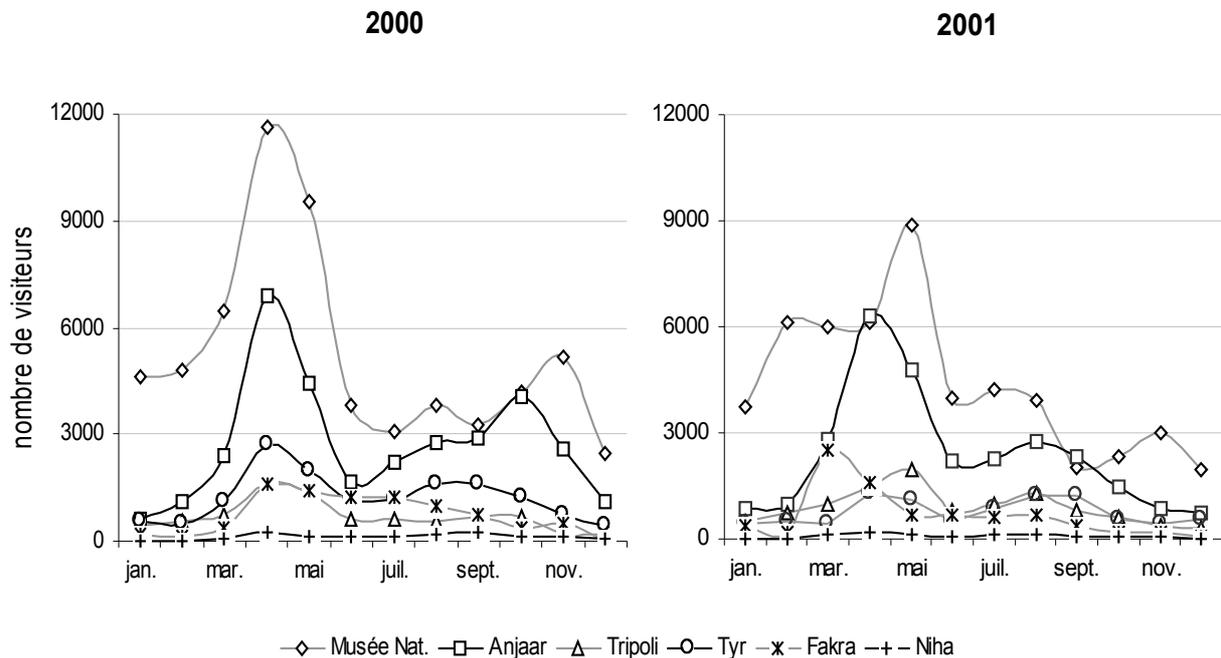


Source : Ministère du tourisme – 2002. N.B. : l'échelle des ordonnées est logarithmique.

Les taux de fréquentation sont sensiblement différents d'un site à l'autre. Les grottes de Jeita<sup>17</sup>, situées près de Jounieh, accueillent plus de 4 000 visiteurs/jour durant l'été, alors que l'ensemble des temples de Niha, situés à quelques kilomètres au nord de Zahlé dans la Beqaa, réalise en moyenne durant son meilleur mois d'affluence 7 visiteurs/jour. Jeita fait figure de « monstre » et draine plus de 40% des entrées de site malgré un tarif très cher. Son maximum d'été est bien supérieur aux visites de printemps, alors que pour les trois autres sites la différence est bien moindre voire quasiment nulle. La différence s'explique par le fait que sa fréquentation se compose aussi de nombreux Libanais et Arabes alors que c'est moins le cas pour les trois autres sites surtout en ce qui concerne ces derniers. En fait, cette forte attraction de Jeita résulte du fait que ces grottes soient très rapidement accessibles depuis Beyrouth et situées dans une région très dense en termes de résidence touristiques. Une visite ludique (barques guidées) donc plus familiale, à caractère naturel et non pas culturel, et à l'abri des fortes chaleurs humides et étouffantes de l'été explique aussi son succès.

D'autre part, les grottes ne subissent pas la baisse de fréquentation de fin de printemps retrouvée partout ailleurs. À cette saison, les visites scolaires et les sorties dominicales des Libanais maintiennent le taux élevé. Les trois autres sites fonctionnent aux moments des Pâques plutôt grâce au tourisme culturel européen (on retrouve ses visiteurs sur des sites plus modestes, cf. graphique n° 8a et 8b), et l'été grâce à des touristes en provenance de pays occidentaux, mais dont les modes de voyage varient. Des Libanais visitent aussi ces sites.

*Graphiques n° 8a et 8b : Évolution du nombre de visiteurs pour les sites dont l'activité est fortement corrélée au tourisme culturel au Liban (années 2000 et 2001).*



Source : Ministère du tourisme – 2002.

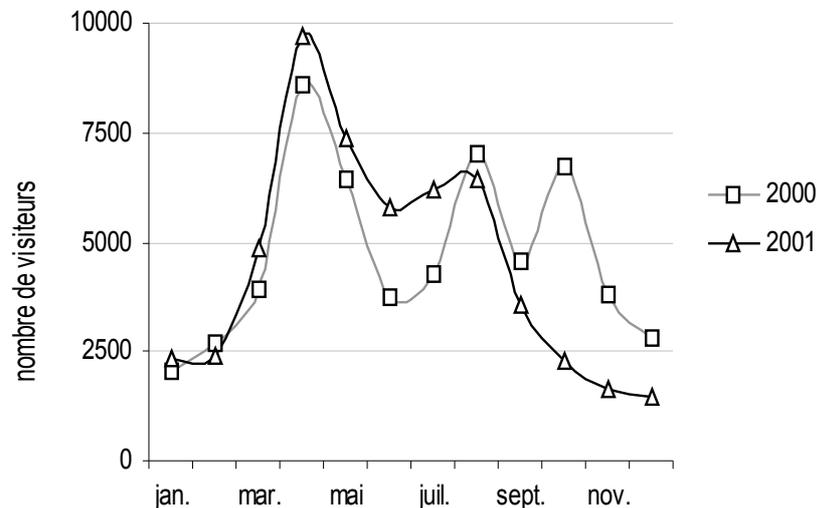
Au sujet des sites à faible fréquentation estivale, et en accord avec les périodes d'intense travail des voyagistes dans la région, on peut supposer que ces pointes correspondent majoritairement à un tourisme culturel en provenance d'Europe occidentale. Pour l'automne 2001, le pic de fréquentation disparaît pour l'ensemble de ces sites. L'effet « 11 septembre » n'est certainement pas étranger à ce phénomène. Point qui vérifierait l'hypothèse selon laquelle le tourisme culturel est principalement pratiqué par

<sup>17</sup> Seul site de ceux étudiés géré par une société privée.

des étrangers (graphique n° 8a et 8b).

Un site fait exception : Jbeil. En fait, il semble combiner la réception de visiteurs ayant des pratiques issues des deux types précédemment décrits. Les sommets de visites du printemps et de l'automne sont très marqués, mais la période estivale montre également une forte activité.

*Graphique n° 9 : Évolution du nombre de visiteurs sur le site archéologique*



*de Jbeil (années 2000 et 2001).*

Source : Ministère du tourisme – 2002.

La chute vertigineuse du dernier trimestre 2001 est là encore certainement due à la psychose survenue après les attentats du 11 septembre. Ce qui ici aussi aurait tendance à confirmer l'hypothèse d'une clientèle étrangère durant cette saison (graphique n° 9).

### *2.3. Un hébergement touristique peu diversifié et spatialement concentré*

#### ○ L'hôtellerie

Le parc hôtelier a été considérablement modifié, et les nombres d'établissements et de chambres ont diminué par rapport à la période d'avant-guerre. Ceci est notamment dû à la destruction des grands hôtels du front de mer de Beyrouth, à la disparition d'une partie du parc suite au manque d'activité lié aux conflits, et à la création dans les réduits communautaires de complexes balnéaires qui lui ont fait concurrence. Quelques éléments statistiques sont accessibles auprès du Ministère du Tourisme, mais leur utilisation nécessite quelques précautions. Tout d'abord, la qualité des données que le Ministère peut recueillir auprès des hôteliers est variable. Entre les surévaluations des activités d'un établissement voué au blanchiment d'argent, et les sous-évaluations qui permettent de déclarer des revenus moindres au fisc, de nombreux cas de figure sont possibles, même respectueux des cadres légaux. De plus, d'une année à l'autre, la constitution de l'échantillonnage du Ministère du Tourisme peut varier. Enfin, la forte agitation du secteur depuis 5 ans, mêlant fermetures temporaires, rachats, agrandissements, constructions..., n'est pas propre à aider à la présentation tout à fait claire de l'hôtellerie libanaise.

Pour l'année 1995, la direction du département de l'équipement du Ministère du tourisme faisait état de 235 établissements hôteliers soit approximativement une capacité d'accueil de 10 309 chambres. En 2002, ces nombres sont respectivement de 295 et de 17 128 (tableau n°2).

De nos observations dans les établissements hôteliers, on peut considérer que l'attribution des étoiles est relativement variable principalement en ce qui concerne les catégories 3 et 4 étoiles conjuguées aux classes A et B<sup>18</sup>. Ce constat conduit à une grande hétérogénéité des catégories. Ce problème avait déjà été soulevé, 7 années auparavant, lors de l'élaboration du Plan de Reconstruction et de Développement Touristique du Liban.

Une nouvelle classification des hôtels et des résidences touristiques vient de voir le jour. Le ministère, qui estime que sa mise en place nécessitera deux ans, n'a pas encore définitivement arrêté les termes du futur décret qui aura la charge de cette réglementation. Les principales mesures devraient être les abandons des distinctions A et B, et la prise en compte de la capacité d'hébergement dans l'attribution des étoiles.

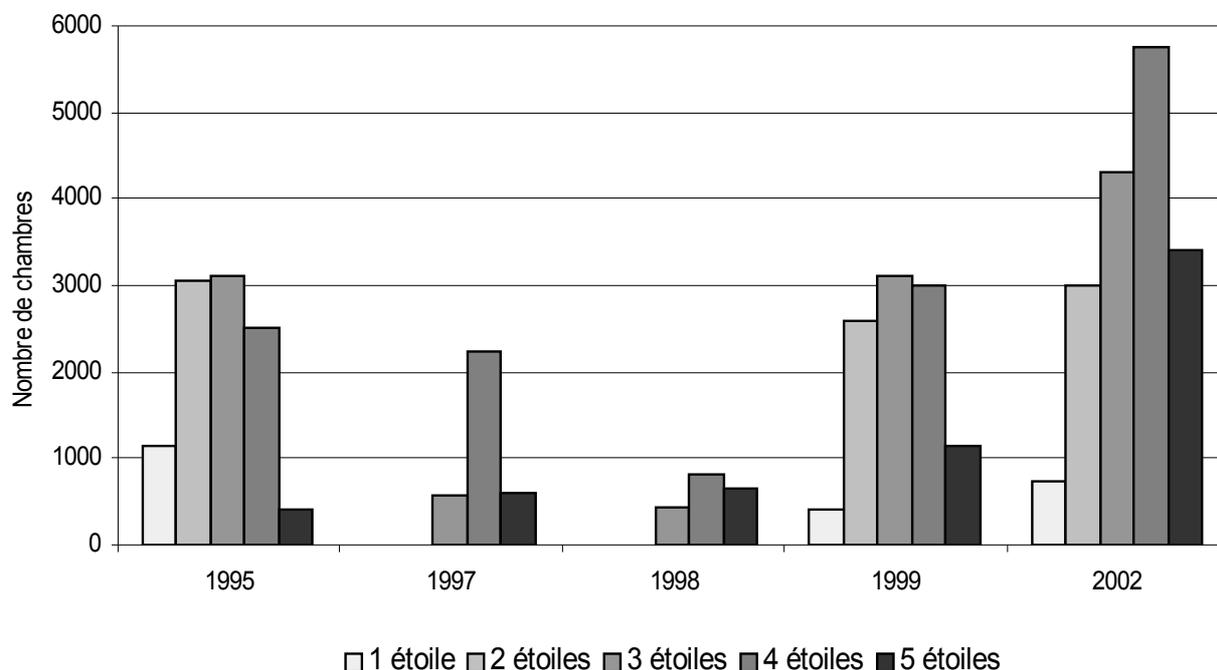
On peut toutefois estimer que l'infrastructure hôtelière bénéficie actuellement d'investissements conséquents. De manière générale, le nombre annuel de nuitées par catégorie hôtelière augmente -sauf en 1997 et 1998<sup>19</sup> (graphique n° 10)- alors que le taux d'occupation sur l'année tend à diminuer (graphique n° 11) car le nombre de chambres est en très forte augmentation<sup>20</sup>.

*Tableau n°2 : Évolution du nombre d'hôtels par Mohafazat.*

Mohafazat	Nombre de permis délivrés jusqu'en 2001	Nombre ouvert en 2002
Bekaa	50	17
Beyrouth	431	68
Mont Liban	423	155
Nord	102	45
Sud	28	10
Total	1034	295

Source : Ministère du tourisme – 2002.

*Graphique n° 10 : Évolution du nombre de chambres par catégorie d'hôtel au Liban.*



Source : Ministère du tourisme – 2002. (Les données 2 et 1\* pour 1997 et 1998 ne sont pas disponibles.)

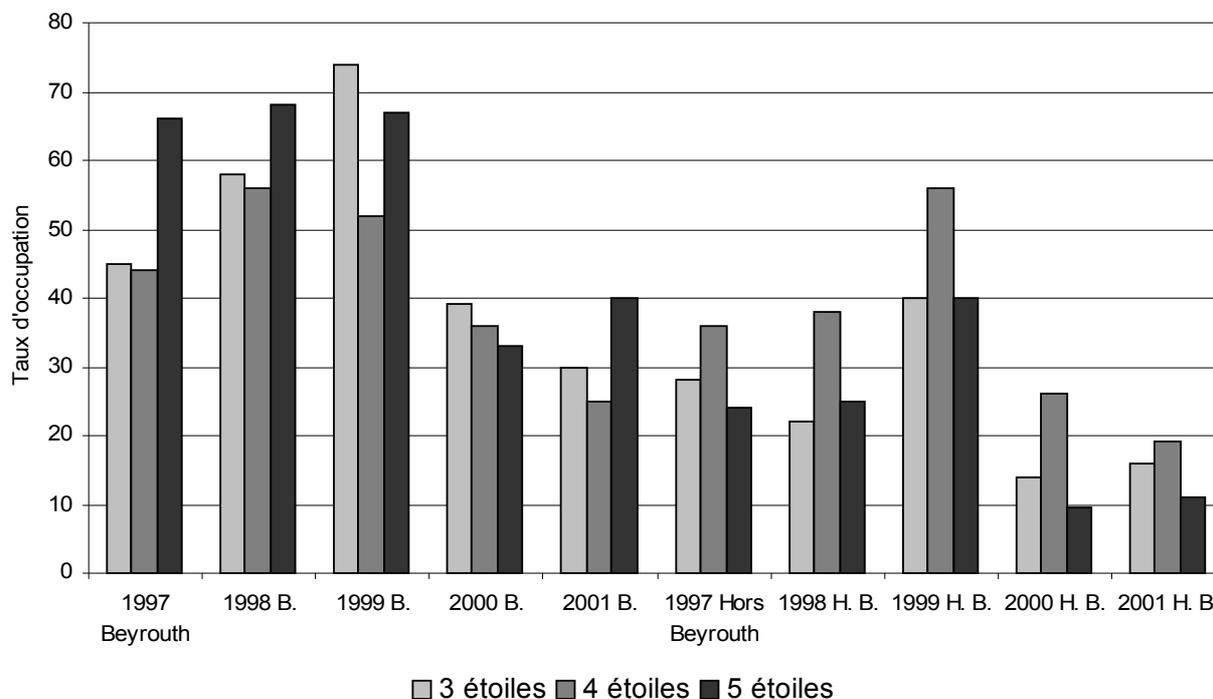
18 Les classes A et B ne sont pas définies par une différenciation « trans-catégories ». Leur définition varie pour chacune d'entre elles. Pour prendre un élément de comparaison, l'hôtel Novotel qui vient de s'installer dans la banlieue sud de Beyrouth a été classé en 4\*A, alors qu'en Europe son standard est celui d'un 3\*.

19 1997 et 1998 apparaissent comme des années de rénovations importantes du parc hôtelier préexistant. Beaucoup d'hôtels sont alors fermés le temps des travaux.

20 Mais pour 2002, année à plus faible croissance du nombre chambres hôtelières, ce taux d'occupation est à nouveau à la hausse. Le bureau d'étude HVS International donne un taux de 66% à Beyrouth, en hausse de 2 points par rapport à l'année précédente (Younes & Bourdais, 2003).

Pour une partie des régions de province proches de la capitale (Metn, Kesrouan, Caza d'Aaley), cette diminution est significative surtout pour le parc hôtelier non établi sur un créneau particulier (sports d'hiver, villégiature...). Ces établissements subissent de plein fouet la revitalisation et le développement du secteur de la corniche de Beyrouth, de son centre-ville et ainsi que, mais dans une moindre mesure, ceux des quartiers de Verdun et de Hamra<sup>21</sup>.

**Graphique n° 11 : Évolution du taux annuel d'occupation par catégorie hôtelière Beyrouth – Province.**



Source : Ministère du tourisme – 2002.

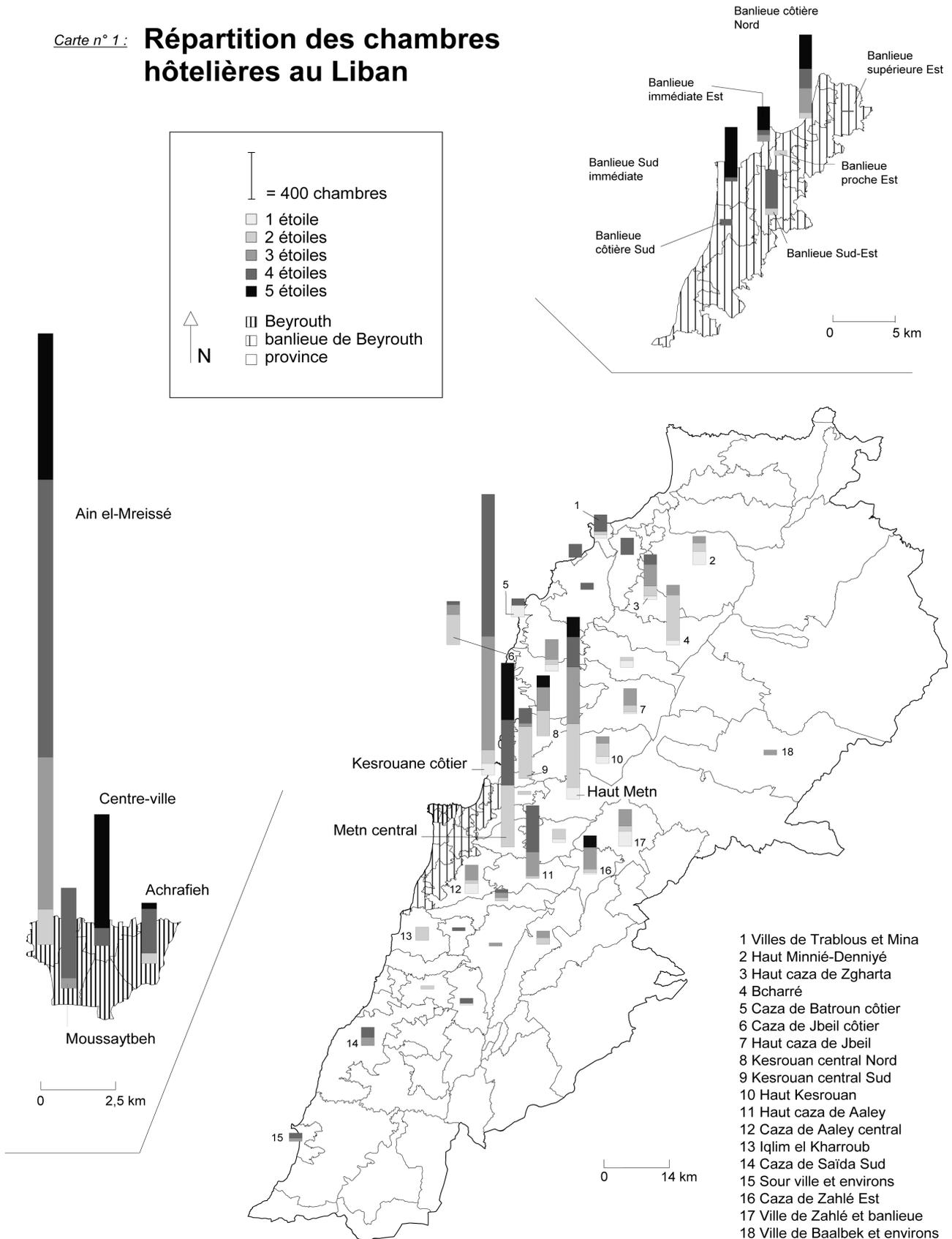
D'après une enquête effectuée par sondage en 1995 pour l'établissement du Plan de Reconstruction et de Développement Touristique, le taux d'occupation moyen pouvait être estimé à 55%, ce qui correspondrait à un total annuel de l'ordre de 4 millions de nuitées hôtelières. Mais on constate une nette disparité entre le taux d'occupation sur Beyrouth et celui des régions périphériques. La saison 2002 marque un changement dans la fréquentation des hôtels des régions situées autour de Beyrouth. Cette année, la clientèle arabe privilégie les destinations arabes<sup>22</sup>, et les hôtels des stations balnéaires ou de villégiature affichent des taux de remplissage très supérieurs aux années précédentes.

A l'échelle des Cazas, l'étude du taux d'occupation fait apparaître quelques différenciations majeures. Les hôtels des Cazas du Kesrouan et du Metn accueillent une clientèle plutôt estivale (graphique n°12b). La présence de clients dans les stations de sports d'hiver est ressentie dans le Kesrouan grâce à l'importance de l'infrastructure hôtelière de Faraya.

<sup>21</sup> Les quartiers de la corniche et de Hamra sont situés dans le *sous-caza* Ein el Mreissé, et Verdun dans celui de Moussaytbeh (cf. carte n°1).

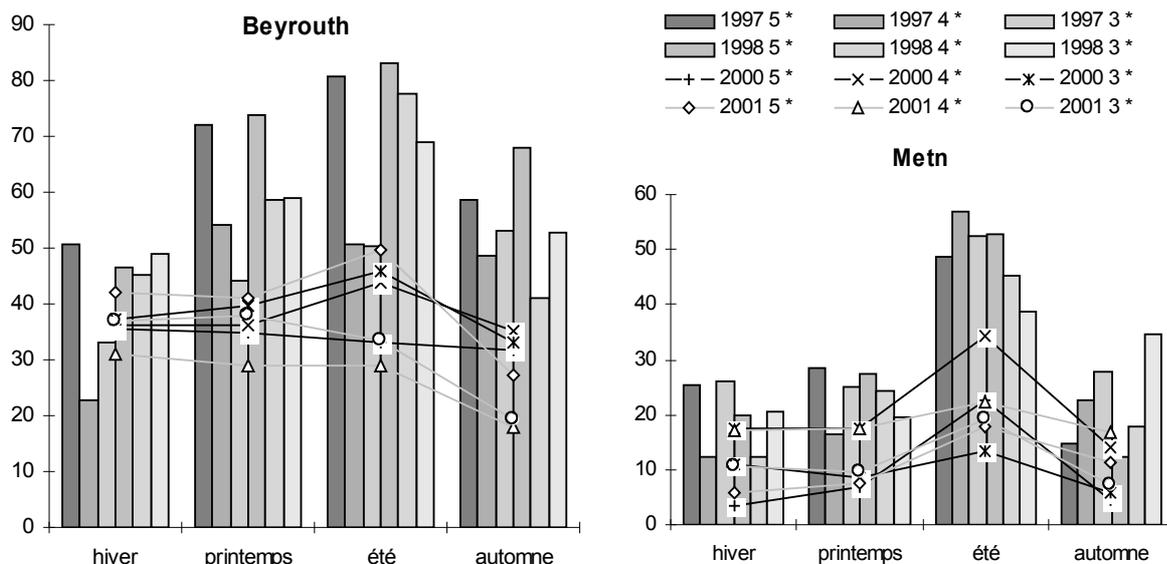
<sup>22</sup> Ce phénomène semble être une des répercussions des événements du 11 septembre 2001.

Carte n° 1: Répartition des chambres hôtelières au Liban



Sources : Ministère du tourisme et relevés de B. Dewailly et J.-M. Ovazza - 2002. Conception et réalisation : B. Dewailly  
 Les découpages administratifs sont les sous-cazas de l'Administration Centrale des Statistiques.

**Graphiques n° 12a et 12b : Taux saisonniers d'occupation hôtelière à Beyrouth et dans le Metn.**



Source : Ministère du tourisme – 2002.

Les hôtels de Beyrouth possèdent un taux d'occupation plus constant pendant l'ensemble de l'année (graphique n°12a). Ceci nous laisse supposer que leur clientèle est composée d'une part substantielle d'hommes d'affaires. Lors de l'enquête réalisée par sondage en 1995, la clientèle était composée d'environ 45% d'Européens, 35% d'Arabes et 15% de Libanais, les trois quarts de la clientèle correspondant à des hommes d'affaires. Cette composition de clientèle semble surtout correspondre aux établissements de Beyrouth.

Durant l'ensemble de l'année 2001, une évaluation plus précise portant sur un échantillon de 100 hôtels répartis à travers le pays et sur une gamme allant de la classe 2\*A à la classe Internationale (i.e. 5\*) a été réalisée par le Ministère du tourisme. On découvre une répartition plus fine des provenances, et enfin on peut apercevoir les catégories de nationaux libanais et syriens (graphiques n°13a et 13b). Elles sont les deux plus importantes clientèles<sup>23</sup>. La clientèle arabe est plus présente qu'en 1995 et la part des clients en provenance d'Europe diminue. Si on regarde les séjours par établissement, rares sont les nationalités de touristes dont la moyenne du temps de résidence dépasse 4 jours<sup>24</sup>. Ceci tend à confirmer la prépondérance du séjour de courte durée généralement en rapport avec des activités professionnelles. Les ressortissants des pays arabes d'Afrique semblent rester un peu plus longtemps que la plupart des autres ressortissants. Peut-être une partie de ces visiteurs profite-t-elle des déplacements professionnels pour découvrir un pays qui a fortement marqué leur imaginaire ?

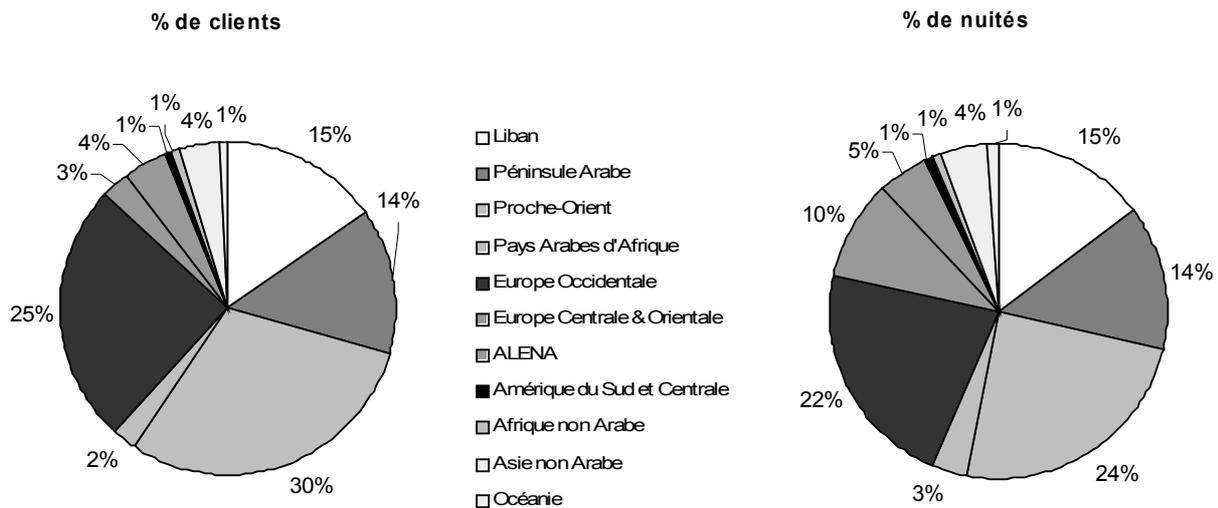
Le temps de résidence des Européens de l'Est est très supérieur à l'ensemble. Ils ne représentent que 3% des visiteurs mais 10% de l'occupation hôtelière. A ce niveau de précision des données, deux tentatives d'explication peuvent être avancées. Soit le Liban constitue pour eux une destination touristique, soit une part importante de ces populations exerce une activité professionnelle de longue durée tout en utilisant une résidence hôtelière. Or, on sait que la prostitution de luxe au Liban est largement pratiquée par des femmes en provenance des pays d'Europe de l'Est<sup>25</sup>. Ce phénomène pourrait peut-être expliquer la forte différence constatée.

23 En nombre de nuitées pour 2001 : Libanais 89 672, Syriens 61 494, Français 46 928, Jordaniens 43 870, Égyptiens 38 066, Saoudiens 37 220, Koweïtiens 25 192.

24 La moyenne générale du séjour pour 2001 est de 2,93 nuits. Cette moyenne était de 4,17 en 1999 et de 2,97 pour l'année 2000.

25 Rapport 2001 du Département d'État américain.

**Graphiques n° 13a et 13b : Caractéristiques de l'occupation hôtelière au Liban par origines géographiques – 2001.**



Source : Ministère du tourisme – 2002.

La réapparition d'une clientèle en provenance d'Amérique du Nord est liée à la suppression par l'administration américaine de la mise en quarantaine du Liban pour ses ressortissants. A noter la forte représentation des Arabes du Golfe surtout si l'on rapporte leur nombre à la population totale que ces pays représentent. Les Arabes de la région sont également très présents. Jordaniens, Égyptiens, mais surtout Syriens viennent en nombre. Ces derniers ne passent en moyenne pas plus de 1,8 nuit par visite dans le même établissement, alors que les Jordaniens sont proches de la moyenne générale et que les Égyptiens passent en moyenne 4 nuits. La clientèle libanaise, avec 15% de la clientèle et des nuités, est fortement représentée. Organisation de mariages par les établissements, pratiques de week-end en hausse et Libanais de l'étranger expliquent cette présence.

Alors qu'une baisse de la moyenne générale du séjour est enregistrée depuis trois ans et que parallèlement le nombre des arrivées progresse, on peut considérer que cette croissance est principalement influencée par l'augmentation du volume des affaires impliquant l'arrivée plus nombreuse d'hommes d'affaires, et que la part des visiteurs à des fins proprement touristiques ne suit pas cette progression générale et lui est certainement inférieure.

○ Autres modes d'hébergement touristique

Outre l'hôtellerie, une large variété de modes de résidence touristique est aujourd'hui proposée. Ceci est principalement dû au dynamisme traditionnel du secteur privé, à l'ouverture culturelle des Libanais notamment acquise lors de séjours plus ou moins longs à l'étranger, et à leur capacité à observer puis à se réappropriier des concepts développés outremer.

Les grandes chaînes hôtelières proposent depuis peu une nouvelle forme d'hébergement. Elles disposent de résidences hôtelières. Cette forme de résidence n'est pas fréquemment associée dans de telles proportions à l'hôtellerie haut de gamme. Mais c'est à la demande des investisseurs locaux que les firmes gérantes se sont positionnées sur ce marché au Liban. Il apparaît assez bien adapté aux attentes de certains consommateurs locaux et du Golfe, qui avec les chalets des complexes balnéaires ou de montagne connaissent pour partie déjà le produit.

En outre, les complexes constituent une importante capacité d'accueil. Près de 50 établissements sont localisés le long de la côte et une vingtaine en montagne, tous presque exclusivement dans les *mohafazats* du Mont-Liban et du Nord. Alors que les principaux investissements dans le domaine des complexes balnéaires ont été réalisés avant la fin des années 1990, le développement de ceux de montagne prend son essor durant cette décennie. On peut estimer leur capacité minimum<sup>26</sup> d'accueil à 40 000 lits en front de mer et à 9 600 lits en montagne.

D'autres formes résidentielles existent depuis longtemps. Ainsi, la Fédération Libanaise des Auberges de Jeunesse, fondée en 1965, dispose d'un potentiel de trois cents lits répartis sur 9 localités et coopère avec un réseau de 8 O.N.G. proposant également 500 lits. Le camping, qui est apparu dans les années 1960 malgré le faible engouement des Libanais pour cette activité, n'est pour l'instant que très limité. Trois terrains correctement viabilisés existent actuellement.

Enfin, et depuis la seconde moitié des années 1990, parallèlement à l'émergence de nouvelles pratiques de loisirs mais aussi pour répondre aux attentes d'une clientèle ne désirant pas résider à l'hôtel ou dans des complexes, sont apparus gîtes, chambres d'hôtes et appartements meublés. Ces expériences sont encore très limitées. On trouve donc quelques gîtes à travers la montagne libanaise, sur le modèle français du gîte rural, et des chambres d'hôtes ainsi que des appartements meublés proposés pour court séjour. Ces derniers sont principalement situés à Beyrouth. Ajoutons enfin que, compte tenu du grand nombre de logements vides ou non occupés par leur propriétaire, il est plutôt relativement aisé de trouver un appartement à louer directement auprès de particuliers.

#### 2.4. Produits et images touristiques

- Offre à caractère culturel

Le patrimoine archéologique et architectural du Liban est varié et renommé. Il a participé, depuis les premiers voyageurs orientalistes, à la réputation du pays, et pour laquelle le site de Baalbek fait office de symbole. Tout au long de l'histoire, au moins 6 civilisations et de nombreuses cultures se sont succédées ou rencontrées dans l'espace aujourd'hui libanais. Si certains sites et monuments sont le fruit d'une seule culture, d'autres portent les empreintes des sociétés qui les ont investies et remaniées. La pluralité communautaire, par le marquage de l'espace qu'elle occupe, ajoute encore à cette diversité culturelle.

Malgré cette richesse, la conservation et la mise en valeur des sites archéologiques ou à caractère historique est très limitée. Pour les 9 sites classés comme prioritaires lors de l'établissement du Plan de Reconstruction et de Développement du Tourisme, un certain nombre de recommandations ont été avancées. Or, depuis 1995, très peu de restaurations et d'opérations de mise en valeur ont été entreprises et les questions de la réglementation des abords, de l'accès aux sites et de l'accueil n'ont toujours pas été abordées. Par contre, les services de la Direction Générale de l'Archéologie<sup>27</sup> (D.G.A.) ont repris possession de sites auparavant délaissés ou accaparés pour une utilisation privée. A cet égard le retour du Palais de Beiteddine, dans le Chouf, à sa fonction de résidence présidentielle estivale est un exemple significatif. Cet édifice, qui abrite au long de l'année un musée et qui accueille l'été un festival, avait été repris durant la guerre par la famille Joumblatt, l'une des deux grandes familles du leadership druze.

L'ensemble de ces sites et monuments se répartit de manière relativement équilibrée sur le territoire national. Leur intégration très limitée à la politique touristique est un frein à une plus grande répartition des activités de ce secteur.

<sup>26</sup> En considérant qu'un chalet peut accueillir au moins 4 lits.

<sup>27</sup> La D.G.A. est aujourd'hui rattachée au Ministère de la Culture mais dépendait par le passé du Ministère du Tourisme.

Aujourd'hui, la société SOLIDERE promotrice de la reconstruction du centre-ville de Beyrouth utilise l'aspect patrimonial comme outil de promotion voulant faire de ses quartiers de véritables sites à visiter. Or ces dernières années, une grande partie du patrimoine archéologique révélé pendant les travaux a été soit enfouie, soit détruite pour laisser place aux nouvelles réalisations. La mise en valeur de quelques éléments pourrait ne pas faire penser à un mauvais canular, si le visiteur n'avait pas idée de l'ampleur et de la richesse des vestiges découverts durant les travaux. Face au faible poids des politiques de préservation du patrimoine archéologique et urbain, le projet *Héritage culturel et développement urbain* proposé par la Banque mondiale au Ministère de la culture<sup>28</sup> pour la régénération urbaine et la préservation du patrimoine culturel (Baalbek, Jbeil, Saida, Tripoli et Tyr) à des fins de développement touristique saura-t-il tenir compte des exigences de « soutenabilité » (Cazes, 1998, in Michel dir.) face aux intérêts sous-jacents aux politiques réclamées par les bailleurs de fonds internationaux et face à ceux des pouvoirs locaux (Dewailly & Molina, 2005) ?

Enfin, les arts de la table constituent un élément du patrimoine culturel libanais et, grâce à leur reconnaissance internationale, représentent un argument promotionnel non négligeable en matière de tourisme. Le grand nombre de restaurants libanais à l'étranger<sup>29</sup> permet une large diffusion de cette cuisine aussi diverse que généreuse et raffinée (mezzés, pâtisseries, production vinicole – Château Musart, Ksara, ... - arak, ...).

Si les politiques de conservation apparaissent limitées, tel n'est pas le cas de la promotion par l'événementiel. Dans ce cadre, l'organisation de festivals se distingue par son ancienneté : Baalbek (1955), Tripoli (1962) (Gulick, 1967). Ces dernières années, des expériences de ce type se sont multipliées à travers l'ensemble du pays (Jbeil, Batroun, Beit ed-Dine, Jounieh, Deir el Qamar...). Ces manifestations ont investi les sites historiques gérés généralement par la D.G.A. à l'exception de celui de l'hôtel Al-Boustan de Broummana. Le secteur public profite de ce dynamisme, mais les initiatives et leur organisation restent du domaine privé. En raison du caractère ponctuel des manifestations et du public visé<sup>30</sup>, on peut se demander si l'impact sur la notoriété du site influence réellement sa fréquentation, et, à l'instar de Rachid Amirou, si les retombées sur l'économie locale sont véritablement effectives (Amirou, 2000). Combien d'habitants de Baalbek, par exemple, ont aujourd'hui accès à ces festivités ? Il semble plutôt qu'ils doivent se contenter de contempler les ballets de véhicules somptueux aux occupants endimanchés arrivant de Beyrouth au soleil couchant et repartant sitôt le spectacle terminé. L'absence décisionnelle des collectivités publiques dans ce domaine n'aide certainement pas à se soucier de la question de la cohésion sociale et sociétale<sup>31</sup> qui serait à même d'être en partie traitée par des événements culturels.

#### ○ Manifestations événementielles

Dans une région où les instabilités politiques semblent être entretenues à dessein, le retour à une certaine prospérité économique du pays passe, entre autres, par un changement des perceptions de l'opinion publique internationale afin de modifier les images véhiculées, de manière souvent simpliste, depuis plus de 25 ans. Ainsi, et à l'instar des festivals, le Liban s'est positionné à l'échelle internationale sur la participation ou l'organisation d'événements susceptibles d'aider au redressement d'une image bien ternie, avec deux principaux objectifs : les marchés arabes et occidentaux. Entre autres, le pavillon libanais de l'exposition universelle de Lisbonne en 1998, l'exposition patrimoniale accueillie la même année à l'Institut du Monde Arabe à Paris et intitulée, « Liban, l'autre

28 Mais géré par le Conseil de Développement et de Reconstruction (CDR).

29 En 1998, 250 restaurants libanais étaient répertoriés dans Paris.

30 Les tarifs des spectacles sont le plus souvent très élevés.

31 Au Liban, les programmes d'enseignement d'histoire contemporaine ne sont toujours pas arrêtés car ils ne font pas l'objet d'un consensus national.

rive », devaient participer à la requalification de l'image du pays et plus spécifiquement de son image touristique vis-à-vis du public européen. Sur le territoire national, l'organisation des Jeux Méditerranéens durant l'été 1997 et de la coupe d'Asie des nations de football à l'automne 2000, les manifestations du sommet mondial de la francophonie entre 2001 et 2002 ou du sommet de la Ligue Arabe au printemps 2002 suivaient la même logique : celle de l'organisation d'une promotion événementielle suffisamment exubérante pour assurer une couverture médiatique mondiale et émettre par cet intermédiaire les symboles d'un Liban retrouvé ! Par ailleurs, ces challenges ont également aidé à la justification de grands travaux d'infrastructure tels que la construction d'un nouvel aéroport, la reconstruction de la cité sportive, la rénovation du Casino du Liban qui avaient participé à l'époque, lors de leur première réalisation, à la réputation d'un Liban moderne principalement au sein de l'opinion publique arabe. Sur le modèle de Dubaï, qui attire beaucoup de Libanais, le mois de février a été défini comme « mois des soldes<sup>32</sup> » visant à activer les visites pour shopping essentiellement de la part des Arabes de la région et du Golfe. Malgré une conjoncture régionale assez peu encourageante, le pays cherche à faire parler de lui positivement en offrant la vision d'un blason redoré. Il en espère un afflux de capitaux, d'investisseurs et de touristes fortunés.

#### ○ Pratiques sportives et de loisirs : vers une diversification ?

Le Liban profite d'un climat chaud et ensoleillé. Par ailleurs, la grande diversité des formes de relief constitue un potentiel relativement unique dans la région afin de proposer un large éventail d'activités sportives et de loisirs.

Comme nous l'avons vu, l'estivage et la villégiature sont les deux secteurs traditionnels de pratiques de loisirs et de tourisme montagnards. Le tourisme lié à la villégiature semble reprendre ces dernières années, toujours grâce aux clientèles arabes étrangères mais fait nouveau, certains Libanais urbains ou de l'étranger semblent être de plus en plus motivés par ce mode de résidence.

L'espace de montagne fait également l'objet de pratiques excursionnistes à vocation religieuse et spirituelle. Du nord au sud, la vallée de la Kadisha, Hardini, Anaya, Harissa, Nabatyeh et ses festivités à l'occasion d'Achoura sont autant de sites qui motivent des visites. Sur certains d'entre eux se sont développées des infrastructures de restauration et d'hébergement. Ce qui peut laisser supposer un certain potentiel touristique.

La montagne accueille des pratiques sportives. Les sports d'hiver tendent à se développer de manière importante<sup>33</sup> et outre les stations existantes, d'autres sont en projet. Ainsi, à Ehden, on travaille depuis quelques années déjà à l'ouverture d'un vaste domaine skiable afin de concurrencer la voisine et rivale Bécharré<sup>34</sup> qui dispose de la station des Cèdres établie sur son territoire mais qui ne semble pas faire preuve d'un grand dynamisme. Les stations du Kesrouan sont plus animées, car mieux équipées, plus modernes et plus proches de Beyrouth. L'activité principale est loin d'être les sports de glisse mais consiste plutôt en bains de soleil entre amis au pied des pistes, car l'essentiel pour un grand nombre de visiteurs est avant tout d'être présent et d'y être reconnu. Les pratiques de randonnées et plus généralement le secteur de « l'écotourisme » se développent légèrement. La pratique de la marche est loin de constituer une activité traditionnelle chez les Libanais. Mais, sous l'impulsion de quelques-uns, ayant

32 Mois durant lequel les taxes de 16% imposées aux entreprises touristiques et de 5% pour le Ministère des Finances sont suspendues. Cette manifestation n'a pas jusqu'à présent rencontré un franc succès.

33 Le nombre de skieurs est estimé par le Ministère du tourisme à plus de 20 000 par saison. La prévision à 15 ans est de 300 000 (Saadi, 2001).

34 Les deux localités s'opposent idéologiquement. Ehden est la capitale estivale du *za'im* (chef traditionnel) maronite Sleiman Frangié, alors que Bécharré est le bastion de Samir Geagea leader également maronite de la milice des Forces Libanaises, et seul chef de guerre aujourd'hui en prison pour le meurtre de l'ancien Premier Ministre Rachid Karamé en 1986. La rivalité entre leurs partisans est d'autant plus vive qu'un commando des Forces Libanaises a massacré, en juin 1978 au cœur du village d'Ehden, la presque totalité de la famille de Tony Frangié, fils du Président de la République de l'époque et père de l'actuel Ministre de la Santé.

généralement approché des cultures européennes, ou encore pour certains amoureux de la nature, un petit nombre de clubs<sup>35</sup> se sont formés proposant des sorties dominicales. Puis quelques petites entreprises privées<sup>36</sup> se sont lancées après le milieu des années 1990 sur le marché de la découverte par la randonnée. Depuis, elles ont généralement élargi leur gamme de produits en se tournant vers la pratique d'autres sports (rafting, escalade, VTT, parapente...). Ces pratiques dépassent largement l'espace de l'estivage traditionnel. Enfin, quelques-uns découvrent la pratique du véhicule tout-terrain hors des villes et quelques projets de création de réserves privées de chasse sont à l'étude. Notons que cette dernière pratique est ancienne mais que les lois qui la régissent ne sont absolument pas respectées. Le moratoire de 1997 interdisant cette pratique pour 5 ans afin d'aider à la reconstitution des populations de gibiers a été véritablement ignoré par la population et n'a pas fait l'objet de la part des pouvoirs publics d'une surveillance particulière<sup>37</sup>.

Les zones de moyenne et de haute montagne se caractérisent par une spatialisation diffuse des activités en raison de la multiplicité de leurs centres. La connexité de ces derniers complexifie la lisibilité des pratiques qui y sont associées.

Sur la côte, outre la pratique des sports aquatiques (plaisance à moteur<sup>38</sup>, jet-ski, ...), les sports plus traditionnels tels la natation, la voile (dériveurs, planche) restent très limités autour de quelques passionnés. D'ailleurs, la pratique des bains de mer est rare, et est généralement connotée socialement assez négativement, car pratiquée sur des espaces publics. Les plages publiques sont rares et le plus souvent ne bénéficient d'aucune attention ou entretien<sup>39</sup>. Aujourd'hui, les principales plages relativement propres sont celles qui font l'objet d'une appropriation de la part de plagistes<sup>40</sup>. Outre la restauration, ils y proposent un certain nombre de services et d'activités (transats, parasols, douches, sports nautiques, discothèque de jour, ...). Ces plages sont majoritairement situées de Jbeil à Batroun et au sud de Beyrouth dans la région de Jiyeh. Cette pratique de la plage fait depuis peu l'objet d'un grand engouement de la part de population estudiantine aisée et de populations qui se veulent branchées.

*Photos n°3a et 3b : Les espaces littoraux de Jiyeh et de Jbeil appropriés par des plagistes.*



Clichés : Bureau Stephan - 2003 et B. Dewailly - 2004.

35 ALES pour la spéléologie, VO2 Max pour le VTT, Liban Trek ou Club des vieux sentiers pour la marche... Ce dernier est le plus ancien d'entre eux. Il diffuse par voie de presse chaque semaine les rendez-vous pour un ou deux lieux de promenade qualifiés par des niveaux de difficultés.

36 Liban Trek, Ecoclub, Sport nature, Club P'AV, IBEX, ASFR, ...

37 Au Liban, on dénombre 600 000 chasseurs, soit 17% de la population et une densité de 57/km<sup>2</sup> (as-Safir, 5 janvier 2000). A titre de comparaison, les chasseurs français représentent 2,6% de la population pour une densité au km<sup>2</sup> de 2,8.

38 D'après M. Chamoun C., directeur de la société de construction maritime Lenco Marine, on dénombrerait au Liban quelques 3 000 plaisanciers dont le plus grande partie est constituée de bateaux à moteur. Par ailleurs, en matière de navigation de plaisance la réglementation n'est généralement pas respectée ni par les pouvoirs publics ni par les plaisanciers (balisages, permis, ...).

39 Que ce soient les îles jonchées de débris au large de Tripoli qui abritent les principales plages publiques de la région, ou encore la fameuse plage de Beyrouth *Ramlet el baida* à peine plus propre, mais dont le Président Hariri vient de faire l'acquisition de manière détournée pour, dit-on, y établir un futur investissement hôtelier.

40 Voile bleue, EddeSands, Bamboo Bay, Océana, Tam-Tam Beach, Moorea Beach, Château de mer, Abou Philippe, ... La majorité d'entre elles exigent un droit d'entrée et possèdent un service de sécurité qui bien souvent interdit l'accès aux 20 mètres de bande littorale publique. Certaines entretiennent ces espaces en rejetant un peu plus loin les immondices.

On y trouve les « premiers stades » de développement d'entreprises récréatives, et à l'instar de ces plages qui s'étaient développées au début des années 1960 et qui sont devenues depuis des complexes balnéaires fermés<sup>41</sup>, on observe pour ces nouvelles exploitations une densification et une formalisation progressives de ces espaces (piscine, terrasse, ...). Compte tenu de ces facteurs et de la politique ambiante très libérale, nous aurions tendance à penser que ces parasols pourraient bien s'accompagner prochainement de bungalows, puis à terme, muer en des ensembles résidentielles touristiques.

Mais la majeure partie des activités balnéaires se trouve dans des complexes résidentiels fermés et les nouveaux centres de jeux nautiques (Waves, Rio Lento, Splash Mountain) situés sur la côte. Dans ces complexes, ce qui est désigné comme plage correspond aux terrasses parsemées de transats et de parasols installés autour des bassins et qui surplombent bien souvent la mer et aller s'y baigner est souvent synonyme de plonger dans une piscine d'eau de mer. Pour paraphraser le journaliste François Cavanna, la Méditerranée n'est alors plus qu'un accessoire de piscine (Cazes, 1992).

#### ○ « Entertainment »

Les cafés et leurs déclinaisons modernes que sont les bars et les night-clubs puisent leurs origines dans une très ancienne tradition que l'on retrouve partout ou presque dans l'ancien Empire Ottoman. Ils sont profondément inscrits dans le mythe de l'Orient si cher aux artistes et orientalistes tel que Lamartine, Chateaubriand, de Nerval ou Delacroix<sup>42</sup>. Beyrouth, et plus généralement le Liban, fidèle à sa réputation de pays tolérant, ont vite ajouté à cette tradition les modes occidentaux de divertissement nocturne que sont les bars et les boîtes de nuits. Implantés dans la capitale lors du Mandat, ils se sont diffusés sur la côte suivant le même parcours tracé par les bains et les complexes balnéaires, puis ont rapidement fait leur apparition dans les stations de villégiature.

Dans les années 1960, de nombreux établissements s'installent autour de Maameltein dans le Kesrouan profitant de la présence du Casino du Liban<sup>43</sup>. La croissance du secteur du tourisme et des loisirs permet à ces activités de s'étendre sur toute la baie de Jounieh. Elle profite dès le début de son implantation d'une région plus réceptive à l'égard des mœurs occidentales et qui restera un des rares espaces où le divertissement sera encore possible durant la guerre. Depuis les années 1970, un grand nombre de touristes originaires des pays du Golfe viennent y chercher ce qu'ils ne peuvent trouver facilement chez eux : l'alcool, la prostitution et le jeu. Adaptés à un très large public, casino luxueux, pubs, night-clubs select, super night-clubs<sup>44</sup>, gargotes et tripots obscurs se concentrent sur cet espace.

Depuis la fin de la guerre, la reconstruction et le renforcement de l'attractivité du centre-ville de Beyrouth, le Kesrouan a perdu régulièrement une part de ses activités. À ce phénomène s'est ajouté le très fort attrait de la population pour la nouveauté et son désintérêt rapide une fois le lieu connu. Cet ensemble de phénomènes tant économiques que sociologiques rend l'investissement dans ce genre d'activités très périlleux. Pour y faire face, les professionnels se sont regroupés en sociétés d'investissement permettant un turn-over rapide et sans grand risque. Pour un même local, les enseignes apparaissent et disparaissent en très peu de temps. Un restaurant chinois ferme, et il est aussitôt remplacé par un restaurant français, une pizzeria, ou encore un grill selon la mode du moment. Mais les propriétaires restent les mêmes. Cette activité fébrile est l'un des attraits majeurs aux yeux d'une clientèle libanaise huppée.

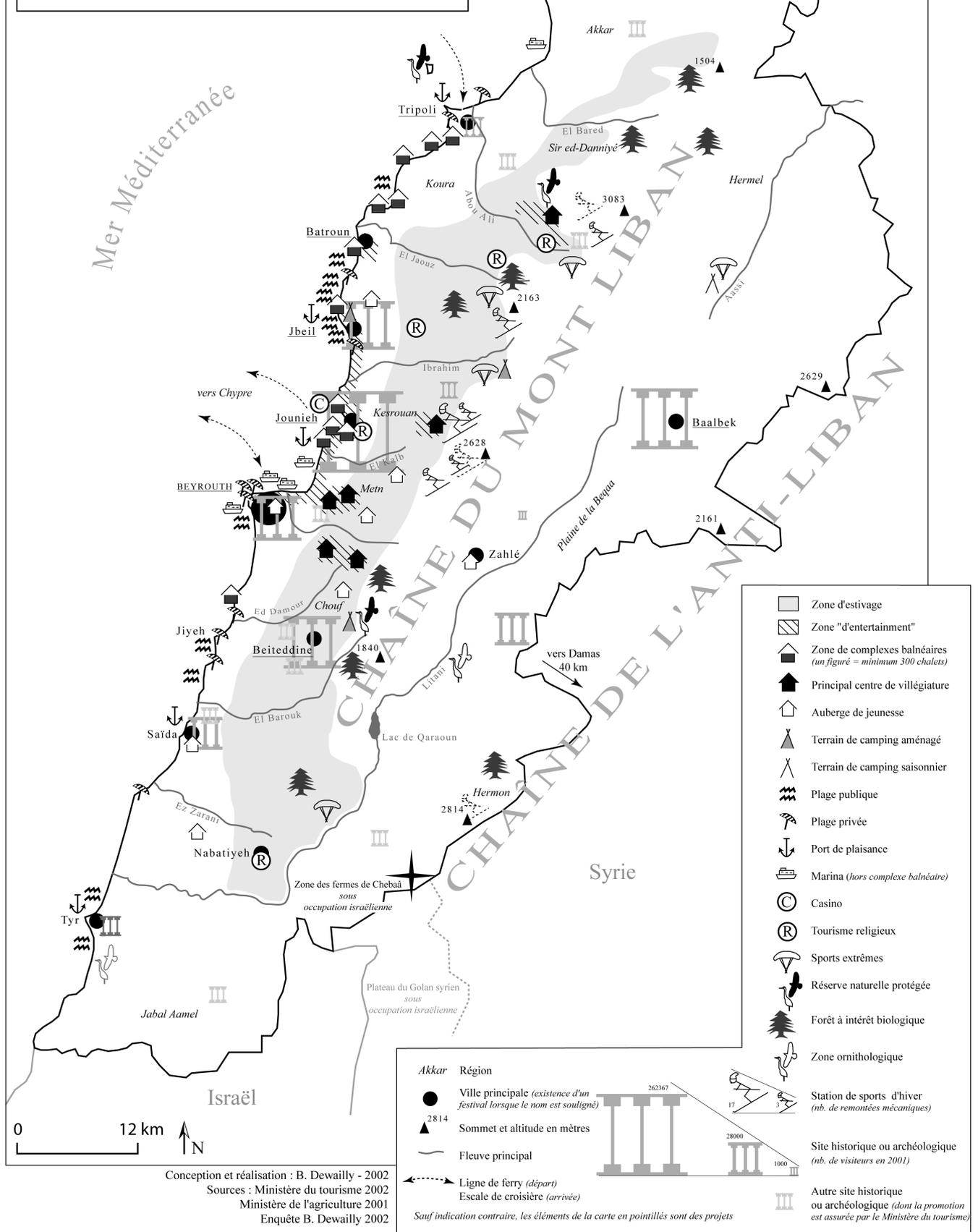
41 Ou encore du développement touristique des plages et des stations situées le long des côtes égypto-israéliennes de la mer Rouge.

42 Reportage vidéo *Les cafés d'Orient*, réalisation M. Ladjimi, Casadei Production.

43 Ouverture en 1959, fermeture à cause de la guerre en 1989 et réouverture le 4 décembre 1996.

44 Dénomination locale des cabarets, établissements-vitrines de la prostitution de luxe alimentés par des réseaux libano-italiens en jeunes femmes en provenance d'Europe de l'Est.

Carte n° 2 : Les principaux faits touristiques au Liban (hors hôtellerie)



### 3. Lorsque l'incompatibilité des actions affaiblit le système touristique.

Afin d'appréhender clairement l'espace de la situation du secteur touristique libanais, il convient de présenter les principaux éléments -tant matériels que psychosociologiques- de la scène sociétale.

#### 3.1. Environnement : image et réalité

##### ○ Éléments traditionnels du mythe

Le territoire libanais possède un environnement assez exceptionnel pour que son image n'ait pas encore été définitivement entachée par sa réelle dégradation. La Méditerranée qu'il côtoie sur 210 kilomètres de côtes, ses deux chaînes de montagnes aux sommets enneigés, la plaine de la Bekaa sont autant d'éléments qui ont profondément marqué la population et les visiteurs. Le Liban c'est aussi des forêts de cèdres, une moyenne montagne aux villages de tuiles rouges<sup>45</sup> que l'on retrouve dans les récits de certains orientalistes ou encore les images que véhiculent des noms évocateurs comme Byblos, Tyr, la montagne druze ou les villages maronites.

Mais l'image du pays n'appartient pas uniquement à ses habitants et elle est aussi construite en fonction des populations qui ont pu le fréquenter et la manière dont ils ont ressenti son histoire récente. Ainsi la persistance des images de guerre dans les représentations semble plus grande chez les Occidentaux que chez les habitants du Golfe. Cela s'explique sans doute par la distance entre les pays émetteurs et le pays récepteur, par la différence de traitement de l'information par les médias arabes et occidentaux, et par les stratégies discursives des réseaux libanais à travers le monde<sup>46</sup>.

Enfin l'image du pays est aussi influencée par les souvenirs. Les pratiques touristiques des Arabes et des Européens différaient déjà avant la guerre. Si les premiers appréciaient les hôtels de grand luxe et les débits de boisson que leur offrait le pays, les seconds préféraient les activités balnéaires et les découvertes culturelles. Avec la reprise du tourisme depuis la fin de la guerre, les pratiques et les attentes de ces deux catégories de populations semblent toujours être fortement influencées par les souvenirs et les images que les Libanais ont su conserver.

##### ○ Stratégies marketing

Il est actuellement possible d'observer deux types de communications publicitaires au Liban. La première est le fait du gouvernement et plus précisément du Ministère du tourisme. Elle tente selon ses faibles moyens de redresser l'image du pays aux yeux d'une clientèle occidentale, tâche rendue très difficile dans un climat régional très instable, notamment après les événements du 11 septembre 2001. Cherchant à véhiculer, pour ne pas dire à remémorer, l'image d'un pays de culture au potentiel tant naturel que monumental, elle met en avant la diversité des pratiques possibles ainsi que le patrimoine culturel et historique du pays. Les moyens utilisés sont assez divers : organisation d'événements de portée internationale<sup>47</sup>, édition d'une brochure par l'Office du tourisme du Liban à Paris, communication dans les médias spécialisés, affiches dans le métro parisien, etc ... En 2001, elle a aussi produit un certain nombre de cartes postales distribuées gratuitement en France (Photos n°4a et 4b). Chaque carte comportait deux

45 Lamartine, dans *Voyage en Orient*, décrit le village de Beit Chabab (Metn) comme une grenade ouverte sur le flanc de la montagne.

46 Pour autant le retour d'une clientèle touristique en provenance du Golfe et qui investirait dans l'achat d'une résidence secondaire n'était pas avéré en 1999. Natacha Aveline (1999, pp. 42-43) évoque aussi à ce sujet la notion de mythe.

47 Cf. § « Manifestations événementielles ».

images sur deux thèmes voulus complémentaires, mer/montagne, sites historiques /« night life », véhiculant l'image d'un Liban retrouvé, culturellement riche, et où la modernité est en harmonie avec un milieu naturel varié et de qualité.

*Photos n°4a et 4b : Cartes postales promotionnelles du Ministère libanais du tourisme.*  
Source : Ministère du tourisme – 2001.



Mais ces actions sont limitées par le manque de moyens et se heurtent à une logique du secteur privé dont la communication et les moyens d'actions sont aussi différents que sans commune mesure. Il ne s'agit en fait pour le ministère que d'une communication publicitaire sans les moyens d'une véritable stratégie marketing.

Le secteur privé libanais et international bénéficie de moyens techniques et financiers très supérieurs pour créer des produits adaptés à la demande de la clientèle qu'il vise. S'il utilise l'image du pays, il est aussi à même de la modifier pour qu'elle s'accorde encore mieux aux représentations de sa principale clientèle-cible originaire des pays du Golfe. Ici la suprématie de l'image véhiculée sur la réalité que rappelle G. Cazes a de moins en moins de raisons d'être. Les investissements sont tels que l'espace touristique destiné à cette clientèle est modifié afin de correspondre le mieux possible à ses attentes. Cette nouvelle morphologie n'est pas à proprement parler, comme c'est souvent le cas, le fruit « d'une logique d'appropriation néocoloniale » (Cazes, 1992). Elle provient d'une appropriation par les Libanais ayant longtemps vécu dans le Golfe d'un modèle occidental transformé localement. L'exemple le plus marquant de cette importation est sans doute le centre-ville de la capitale dont les plans et la construction reviennent au plus connu des émigrés de la péninsule Arabe, le Président du Conseil Rafic Hariri. Cet espace a été reconstruit non pas sur un modèle occidental ou sur sa forme d'avant-guerre mais à l'image de ce que doit être Beyrouth pour la clientèle arabe. Les produits marketing et la communication qui les entourent sont issus d'une stratégie globale dont les acteurs sont nombreux. Les chaînes internationales d'hôtellerie profitent de leur réseau pour vendre des produits adaptés associant l'hôtellerie de grand luxe à l'utilisation du Casino du Liban. Le client a donc la possibilité, s'il est disposé à miser au moins 200 dollars, de se rendre au casino et d'y dîner gratuitement<sup>48</sup>. Ces grandes compagnies sont présentes dans les manifestations internationales organisées dans le Golfe<sup>49</sup> et ont aussi une politique de marketing direct auprès des grandes entreprises afin de dynamiser leur secteur « corporate ». A leurs stratégies s'ajoutent celles des autres grandes entreprises non touristiques. En se rendant dans les différents salons internationaux ou en les organisant dans le pays<sup>50</sup>, elles permettent le développement d'un tourisme d'affaires.

Face à la dualité de la communication et du marketing touristique libanais, on peut s'interroger sur la compatibilité des produits proposés. Alors que le Ministère libanais du tourisme présente la mer et la montagne comme des espaces naturels de découverte, le secteur privé limite toujours plus les espaces publics en y installant, avec l'accord et

48 Activité incluse dans le tarif de sa chambre.

49 Alors que le Ministère du tourisme a dû annuler cette année sa venue au salon de Dubaï par manque de moyens financiers.

50 Salon de l'automobile organisé tous les deux ans au Forum de Beyrouth sur le modèle du Mondial de l'automobile ou encore le salon des télécommunications.

même parfois la participation de certaines structures gouvernementales, des complexes dont l'accès est réservé à une clientèle fortunée.

Ainsi, la forte propension à invoquer son mythe et à médiatiser d'alléchantes images par l'intermédiaire de stratégies marketing de qualité contraste fortement avec certains éléments environnementaux essentiels aux dynamiques touristiques, et la petitesse du territoire national accentue d'autant leurs impacts.

- Une réalité difficile à médiatiser

*- Une situation écologique alarmante.*

Si les problèmes écologiques et environnementaux n'ont pas encore de répercussions sensibles sur la fréquentation touristique tant celle-ci est encore limitée, ils sont l'objet de peu de préoccupations de la part de la société civile et du gouvernement. Quelques efforts sont néanmoins entrepris dans ce sens dans la mesure des moyens d'action limités du Ministère de l'environnement. Les sources de pollution sont nombreuses et son budget est restreint. Ainsi, le peu d'acteurs dévoués cherche avant tout à limiter des dégâts qui ont entre autres origines les destructions d'infrastructures datant de la guerre ou la prolifération actuelle d'un urbanisme chaotique et d'une économie néo-libérale omniprésente.

En 1999, le Ministère libanais de l'environnement et le PNUD lançaient « The Lebanese Environment and Development Observatory » afin de lister et de quantifier l'ensemble des sources de pollution<sup>51</sup>. Le constat est éloquent. Les ressources en eau sont gaspillées et parfois polluées. Les canalisations ont été considérablement endommagées durant la guerre et ne sont toujours pas complètement reconstruites. De plus, les eaux d'égouts, responsables de la présence de nombreux éléments pathogènes, ne sont que rarement traitées et s'écoulent le long des plages du littoral ou dans le fond des vallées. L'observatoire attribue à l'agriculture l'origine des nitrates et pesticides dont l'utilisation est excessive en raison du lobbying intensif des producteurs internationaux et du manque de formation des agriculteurs. L'industrie semble pour sa part responsable de la pollution de nombreuses rivières et des eaux côtières par ses rejets excessifs. A cet égard, la presse a plusieurs fois fait état de la responsabilité des cimenteries dans la présence de pétro-coke (charbon de pétrole) ou de matières chimiques toxiques contenant du HCH.

En ce qui concerne la pollution de l'air, les rejets industriels et les gaz automobiles sont à l'origine de nombreux problèmes respiratoires. Toujours selon la presse, les maladies respiratoires ont augmenté de 20% au cours des dernières années. Cette situation est particulièrement visible à Beyrouth mais les régions fortement industrialisées telle que Chekka (cimenteries du Liban) sont aussi touchées. Des analyses de l'air y ont révélé la présence d'un solvant très abrasif, le bactylbenzène aliphatique.

La société civile en partie responsable de la situation prend peu à peu la mesure du problème. Si certaines associations se créent pour agir contre cet état de fait, certaines autres font figure d'instrument au service de notables locaux pour appuyer leurs desseins.

Il est inutile de poursuivre dans la description de la situation pour comprendre que la pollution constitue au Liban un véritable enjeu de santé publique. La presse libanaise en a fait un sujet d'article récurrent. En 1999, le principal quotidien francophone L'Orient-Le Jour a abordé le thème de la pollution au Liban à 62 reprises et à 21 reprises pour les seuls 4 premiers mois de l'année 2002. L'Ordre des Médecins libanais a été à l'origine de la création d'un Haut Comité de l'Environnement et de la Santé Publique ayant pour fonction d'évaluer l'impact des pollutions sur la santé. Cette question n'a pour l'instant pas influencé la fréquentation touristique de manière significative en raison de son caractère

<sup>51</sup> Site Internet du Ministère de l'Environnement : <http://www.moe.gov.lb>

essentiellement urbain et du fait qu'il ne s'agit pas d'un tourisme de découverte. Pourtant on peut s'interroger sur l'impact qu'aurait à subir l'environnement si le nombre de touristes venait à augmenter rapidement, mais également sur le frein que la pollution constitue à la croissance du marché et à la venue de touristes occidentaux plus portés sur la recherche d'une qualité environnementale. Malgré des efforts importants réalisés ces dernières années concernant la collecte des déchets, des milliers de décharges sauvages quadrillent le pays et l'extraction sauvage de matériaux de construction dans des carrières de montagne, créant de véritables balafres dans le paysage, semble reprendre de plus belle après deux années de forte diminution<sup>52</sup>.

#### *- Des politiques urbanistiques quasiment inexistantes*

Le manque flagrant de politiques urbanistiques à travers l'ensemble du pays constitue un autre facteur aggravant les qualités de l'environnement et les qualités de l'offre touristique. Dans ce secteur, le fort préjudice des années de guerre n'est pas uniquement qualifiable en termes de destruction mais plutôt en termes de construction sauvage. Les lois de l'urbanisme ont été partout bafouées et durant ces années les constructions ont été une source de financement non négligeable pour de nombreuses milices. L'appropriation de terrains publics (Dewailly B., 2002) comme privés reste encore assez fréquente pour celui qui possède l'appui politique, administratif, ou juridique nécessaire. Construction du domaine maritime littoral, des réserves foncières des emprises du chemin de fer, destruction au bulldozer d'une partie du centre-ville de Beyrouth, prise de possession de pans entiers de montagne, ..., terrasses de cafés ou de glaciers, aucun espace ne semble avoir été épargné. Depuis, durant ces dix dernières années, la législation et plus particulièrement le code de l'urbanisme a été constamment contourné par la promulgation de décrets-lois de la part des différentes équipes gouvernementales, ou de la part des parlementaires par des modifications temporaires des lois. Ce qui résulte de cette période est d'autant plus important que celle-ci correspond au « boom » de la construction immobilière, et que le sentiment de « voler l'État voleur » s'est banalisé. Depuis, le pays est parsemé de carcasses d'immeubles<sup>53</sup> en attente d'éventuels acheteurs pour être viabilisées. L'impact environnemental et paysager, bien résumé par le titre d'un recueil de photos intitulé « La république du béton » (Skaff, 2001), est d'autant plus important que les espaces défigurés sont généralement ceux aux plus fortes valeurs culturelles et potentiels touristiques<sup>54</sup>. A part quelques opérations d'envergure (ELISSAR, SOLIDERE), la construction au Liban n'est que très rarement inscrite dans une politique urbanistique garantissant une certaine harmonie et une bonne gestion du développement urbain. Les administrations traditionnelles en charge du secteur (Direction Générale de l'Urbanisme, municipalités) sont souvent sclérosées par des oppositions politiques et des pratiques clientélistes, et une partie de leurs fonctionnaires n'est pas qualifiée. Dans certaines régions, les municipalités ont par ailleurs tout à fait sciemment laissé se développer les constructions illégales dans l'espoir de percevoir davantage d'argent lors d'arrangements ultérieurs. Par ailleurs, ces administrations sont affaiblies par des structures parallèles tels que le CDR, ou l'Agence pour le Développement des Investissements au Liban (IDAL). Plus modernes, pouvant posséder les mêmes compétences et hyper centralisées, elles servent à la mise en place rapide de projets nécessitant des investissements importants, mais elles sont perçues comme étant éloignées des préoccupations des administrations locales et de la population.

Au total, le parc immobilier libanais est constitué de 520 000 bâtiments pour une population totale estimée à 3 111 828 habitants libanais par le recensement de 1996<sup>55</sup>.

52 En 1998, on dénombrait au Liban 720 carrières d'après ECODIT Liban.

53 Les vestiges de la guerre ont pu, et ont certainement du être pour certains touristes un facteur motivant la visite.

54 Dans la partie amont de la vallée du fleuve Abou Ali, aussi appelée Kadisha (vallée sainte) car abritant de très anciens ermitages et monastères, les constructions autour des gorges étaient invisibles de leur fond il y a encore cinq ans. Aujourd'hui, elles semblent y plonger telle une coulée de lave. Son classement par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité et voulu par certain, semble chaque jour un peu plus compromis.

55 Recensement sur la base d'un échantillonnage au quart réalisé par le Ministère des Affaires Sociales et le Fonds des Nations Unies pour les

Quelques 6 723 permis de construire ont été délivrés durant l'année 2000 et 6 860 pour l'année 2001. Du nord au sud, l'ensemble du littoral est urbanisé à 49%, et 82% des usines sont implantées hors des zones industrielles.

#### - Désorganisation et climat anxieux

Depuis 1998 la situation concernant ces deux problèmes a beaucoup évolué. Avant cette date, la circulation au Liban et l'ambiance du pays étaient encore très marquées par la guerre. La présence récurrente de barrages routiers, tantôt syriens, tantôt libanais, limitaient les déplacements et constituaient de véritables désagréments. De plus l'orientation rendue difficile à travers tout le pays, à cause du manque constant de signalisation, imposait bien souvent la présence d'un guide pour celui qui ne voulait pas se perdre dans les méandres des rues sans nom. Aujourd'hui, cette situation tend à se résorber et un véritable effort a été entrepris dans ce domaine depuis trois ans. A ces difficultés de repérage s'ajoute la longue liste des incivilités dans l'espace public contrastant fortement avec l'accueil réservé dans l'espace privé. Le non respect du code de la route est constant : circulation en sens inverse, procédure de dépassement chaotique, non respect des procédures de priorité, ... . Cartes routières et plans de ville ne sont pas à jour. Les zones réaménagées, telles que le centre ville de Beyrouth, sont dotées d'une signalétique efficace et les plans de quartier font progressivement leur apparition. Avec le redéploiement de la présence syrienne vers l'extérieur du Grand Beyrouth les barrages ont vu leur nombre décroître.

Mais la situation est loin d'être satisfaisante, a fortiori si on la compare à celle des voisins dont le tourisme est beaucoup plus développé comme l'Égypte ou la Jordanie. L'électricité fait souvent défaut bien que les complexes et les hôtels possèdent leurs propres générateurs (Short, 2002). Il n'existe que peu de transports en commun réellement efficaces. L'état des routes, même s'il s'améliore, reste dans l'ensemble mauvais et nécessite une conduite prudente<sup>56</sup>. A ce climat de désorganisation encore importante s'ajoute une situation politique intérieure toujours délicate. L'iconographie politique et communautaire, les drapeaux de partis politiques comme les Phalanges chrétiennes ou le Hezbollah et les effigies de tel ou tel chef constituent des éléments marquants du paysage. Ils ne signifient en rien que la situation n'est pas sûre mais rappellent aux touristes occidentaux les reportages qu'ils ont pu voir dans les médias occidentaux, qui, en mettant l'accent sur la situation régionale et en gommant les fortes disparités que l'on peut y rencontrer, déforment la réalité, accentuent les représentations négatives, et donc ne favorisent pas la venue de touristes.

Enfin, il faut noter la propension parfois importante que peuvent avoir certains Libanais à augmenter singulièrement leurs tarifs, ou encore à mépriser de manière non dissimulée certaines clientèles étrangères<sup>57</sup>. L'ensemble de ces attitudes participent à l'établissement d'un climat défavorable au développement touristique.

### 3.2. Acteurs et discours : à la recherche d'un système d'action touristique

#### o Des acteurs publics partagés

Ils s'organisent selon deux modèles distincts. Le premier est constitué des institutions traditionnelles directement héritées de la période du Mandat. Il possède les structures administratives et politiques d'un État fortement centralisé. En matière de

Activités de la Population. Cette estimation ne considère pas les quelques 250 000 Palestiniens implantés au Liban. Par ailleurs, le quotidien *el-Nahar* en date du 7 février 1995 a publié une enquête estimant le nombre d'étrangers résidant dans le pays à 1 103 827 personnes. Toujours d'après cette même enquête, 87,5% de ces étrangers étaient de nationalité syrienne.

<sup>56</sup> En 2001, 397 personnes sont mortes dans des accidents de circulation et 4 760 ont été blessées (Administration Centrale des Statistiques).

<sup>57</sup> De nombreux Arabes du Golfe se sont plain ces dernières années dans la presse de l'attitude de certains commerçants ou chauffeurs de taxi (Abdul-Hussain, 2002).

tourisme, l'autorité officielle est détenue par un ministère propre. Son action implique une collaboration avec les ministères et administrations qui seraient concernés par le développement touristique (Ministère de la culture, de l'environnement, des transports...). C'est sous la présidence du Général Fouad Chéhab (1958-1964) que le Ministère du tourisme a bénéficié des moyens d'action les plus importants. Son intégration au sein du Ministère du plan révèle l'importance du secteur en matière de développement national. Ce choix démontre que le tourisme était alors appréhendé de manière globale et qu'il occupait une place stratégique dans les orientations économiques du pays. Avec la fin de la guerre et la quasi-disparition des partis politiques du débat national, le champ politique national est en partie investi par une nouvelle génération de représentants issue du monde international des affaires<sup>58</sup>. C'est le premier gouvernement de R. Hariri en 1991 qui inaugurerait cette nouvelle ère. L'orientation libérale préparée par les Accords de Taëf va conduire à un affaiblissement régulier des structures étatiques. Dans cette conjoncture, les services traditionnels de l'État ne parviennent pas véritablement à retrouver leur place en raison de volontés d'affaiblissement du secteur public de la part des notables traditionnels et de la nouvelle élite politique. Si les premiers cherchent à préserver une part de l'autonomie acquise durant la guerre, les seconds travaillent à imposer leur idéologie libérale. Les deux tendances optent pour des pratiques clientélistes. Ces stratégies s'appuient aussi sur des discours mettant en valeur les pesanteurs de l'administration et les incompétences de son personnel. Ainsi, les difficultés de fonctionnement des services et les représentations péjoratives qui leur sont associées ont permis de justifier la mise en place de quelques nouvelles structures, de contenter un temps les exigences des bailleurs de fonds internationaux, ou encore de modifier certaines dispositions légales et réglementaires susceptibles de modifier quelques rapports de forces. Mais globalement, la réforme de fond de l'administration publique reste en panne. Quant au Ministère du tourisme doté de 170 postes de fonctionnaires et d'un budget de 5 millions de dollars correspondant à 0,4% du budget national<sup>59</sup>, le contrôle de son portefeuille n'est que peu stratégique.

Les établissements publics tels que le CDR fondé en 1977<sup>60</sup> ou IDAL<sup>61</sup> partagent certaines de ses attributions ministérielles mais ne répondent qu'à l'autorité de la présidence du Conseil. Le recours croissant à ce type d'organismes est légitimé par l'accélération des procédures qu'ils permettent grâce à la concentration de compétences traditionnellement accordées à différents ministères. La perte ou le partage des compétences de ces derniers implique une évolution structurelle qui a considérablement accru l'autonomie d'action du Président du Conseil. Le CDR développe un volet tourisme dans son plan quinquennal<sup>62</sup>, et IDAL s'est vu attribuer par la loi 360 la capacité de délivrer des licences aux entreprises du secteur touristique. Ces établissements publics ne s'embarrassent pas de projets mineurs qui sont conséquemment laissés aux ministères. Les recours à IDAL nécessitent un investissement minimum d'un million de dollars, et seul le CDR est en droit de recevoir et de gérer l'aide internationale. Par une rémunération très supérieure aux grilles de la fonction publique, les prérogatives accordées, et le prestige associé, ces services recrutent un personnel diplômé, et idéologiquement dévoué. Il y a de la « corporate governance » dans leur gestion.

En matière de projet d'action, le CDR propose dans son dernier plan de faire passer en 5 ans la part du secteur touristique du PIB de 6,5% à 16%. Les dépenses par touriste sont déjà élevées puisqu'elles atteignent 2 168 dollars, et ne semblent pas pouvoir

58 La fin de l'économie de guerre contraint à rechercher de nouvelles sources de financement.

59 Courant 2002, le Ministère libanais du tourisme a signé avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) un accord de coopération portant sur un renforcement institutionnel, le développement de plans touristiques régionaux jusqu'à l'horizon 2013 (pour Baalbek, Niha, Cèdres et la vallée de la Kadisha), ainsi que des études de faisabilité en matière de développement « soutenable » concernant des projets à l'horizon 2008. La JICA finance ce plan à hauteur d'un million \$US (Saradar W. M., 2002, p. 4).

60 Le CDR a remplacé le Ministère du Plan. Il a été fondé par le décret-loi n°5 du 31 janvier 1977. De nombreux articles ont modifié ou précisé le fonctionnement et les compétences de cet établissement (ex. art. 1<sup>er</sup> de la loi n°295/2001).

61 La création d'IDAL remonte au 11 octobre 1994 (décret-loi n°5778). La loi n°360 datée du 16 août 2001 remplace le décret de 1994.

62 Présenté en juillet 2000.

augmenter. Ainsi, c'est en accroissant le nombre de touristes pour atteindre 1,26 millions, que l'objectif devra être atteint. Le plan vise en priorité quatre catégories de touristes : ressortissants des pays du Golfe, Libanais émigrés, touristes venant des pays voisins, et étrangers (occidentaux) résidant dans la région. Pour se faire, l'accent doit être mis sur la « complémentarité et la synchronisation des actions » et le plan propose de créer un « conseil de la compétitivité touristique » qui regrouperait les grands acteurs du secteur et des représentants de l'État, ainsi qu'un « forum permanent des sociétés actives dans le secteur touristique ». Au chapitre des mesures à prendre à court terme, il est anecdotique mais aussi instructif de constater que la proposition de « réhabilitation du Ministère du tourisme » est présentée dans la même rubrique que celles des « grottes et des citadelles ». Outre le constat d'un ministère mal en point, ces propos révèlent certaines des convictions qui ont cours au sein d'un établissement tel que le CDR.

Chez IDAL, on travaille à attirer des investisseurs touristiques sur la côte<sup>63</sup>. L'implantation de compagnies du type ClubMed, ou à l'instar du Mövenpick<sup>64</sup> installé dernièrement sur la corniche de Beyrouth, correspond tant en termes de vision touristique qu'en termes d'images véhiculées aux types de projets recherchés<sup>65</sup>.

Face à ces différents discours et projets, le Ministère du tourisme reste la seule institution publique à mettre l'accent sur la diversification des produits touristiques en communiquant notamment dans le domaine de l'écotourisme.

Dans ce contexte de concentration des pouvoirs et d'orientation néolibérale de l'économie, les établissements publics se dirigent résolument vers l'appui à des projets ponctuels, stratégie rigoureusement opposée à un développement touristique global<sup>66</sup>.

- Un secteur privé dynamique

Comme nous l'avons évoqué au cours de la présentation historique, les entrepreneurs libanais ont une longue expérience du secteur hôtelier et de la restauration, par lesquels ils expriment une tradition d'accueil reconnue.

*- Les entrepreneurs locaux dans les activités traditionnelles*

Cette catégorie se caractérise par une grande hétérogénéité due à la taille des entreprises, aux stratégies développées et à leur situation géographique. Majoritairement propriétaires, ces acteurs ont investi de longue date le secteur du tourisme et plus spécifiquement celui de l'hôtellerie. Si les entreprises concernées vont de l'établissement 5 étoiles au petit hôtel de montagne, leurs propriétaires ont en commun une certaine vision du marché et de la place qu'ils y occupent. Chefs mais surtout propriétaires d'entreprises, ils font preuve d'un individualisme forcené qui est sans doute pour beaucoup dans l'éclatement des stratégies. Certains sont des pluriactifs, hôteliers dans des régions de villégiature l'été et restaurateurs pour les cantines d'établissements scolaires privés l'hiver<sup>67</sup>, d'autres ont des activités d'envergure nationale. A cet égard l'exemple de Pierre Achkar est représentatif. Fils du créateur de l'hôtel Printania à Broummana, il en est le propriétaire actuel. Il est aussi président du syndicat des propriétaires d'hôtels et investisseur dans l'hôtel Monroe qui fait face au Phoenicia Intercontinental dans le centre-ville de Beyrouth. Cet ensemble de fonctions importantes lui a permis de devenir président de la municipalité de Broummana. Malgré cette position

63 D'après M. Bijanni A., vice-président d'IDAL, environ 70% du volume des investissements (soit quelques 710 millions de \$US) dont elle à la charge seraient en rapport avec l'industrie du tourisme (Saadi D., 2002).

64 Complexe hôtelier composé de 287 chambres, 72 chalets, 1010 cabines pour accès à la plage, et d'une marina de 147 places réservées aux propriétaires d'un chalet. Situé en front de mer et en contre-bas de la corniche de Beyrouth, il privatise une fois de plus l'accès à la mer.

65 Entretien du 29/07/02 avec A. Choucair, responsable du service Information & Promotion chez IDAL.

66 Le plan 2000-2004 du CDR tout en fixant des objectifs de croissance élevés, n'avance pour y parvenir que des recommandations de très faible ambition : facilitation de l'obtention de visas, installation d'éclairages et de cafétérias dans les sites, réalisation et distribution d'une carte du Liban ...

67 Comme c'est le cas pour certains qui sont implantés dans la région de Naas au-dessus de Bikfaya (Metn).

relativement centrale, il s'est plaint<sup>68</sup> de l'appui insuffisant du Ministère du tourisme et de la Sûreté Générale dans l'évaluation de la clientèle actuelle et dans la recherche de nouveaux marchés. Or le syndicat qu'il dirige, par sa taille et son ancienneté pourrait tout à fait, sur le modèle des grandes chaînes internationales, développer ses propres données et se structurer afin de créer un marketing propre. Un bureau d'études mis en commun pourrait aussi permettre à ces acteurs de mieux connaître l'environnement touristique international dans une démarche prospective. Les propos de Pierre Achkar sont révélateurs de ces manques. Il critique un Ministère qui ne fournit pas d'informations suffisantes sur le marché mais ne révèle pas les principales raisons du mutisme des professionnels quant à la diffusion du taux d'occupation de leurs établissements. Il déplore l'absence de stratégie nationale dans la recherche d'une nouvelle clientèle et dans la mise en relation du secteur libanais avec les grandes entreprises mondiales mais ne serait sans doute pas disposé à accorder les tarifs que les voyagistes réclament dans des pays comme la Tunisie ou l'Égypte. Les mêmes faiblesses se retrouvent dans le manque de communication publicitaire et de marketing. Les journaux professionnels<sup>69</sup> sont principalement alimentés par les encarts des grandes chaînes internationales et ne montrent que peu les hôtels privés<sup>70</sup>. La faible lisibilité de leurs activités et des produits qu'ils proposent tient une grande place dans leur vulnérabilité face aux hôtels de chaînes.

L'absence de stratégie concertée est sans doute pour beaucoup dans l'inefficacité des aides consenties par les ONG ou les organismes internationaux. En 2000, la Banque Européenne d'Investissement a accordé des prêts aux hôteliers<sup>71</sup> pouvant aller jusqu'à 250 000 euros. Mais la structure du prêt et les échéances proposées pour son remboursement se sont avérées inadaptées à la demande. Seuls 4 établissements ont accepté ces prêts alors que 12 ont profité de ceux accordés par la Banque du Liban et par l'État. Cette différence s'explique peut-être par le fait que l'offre libanaise n'excluait pas les entreprises beyrouthines. Quoiqu'il en soit le fait que seuls 16 établissements aient fait appel à ces différents prêts pour rénover leurs hôtels laisse imaginer un dynamisme assez faible de ces propriétaires et une toute aussi faible volonté de dialogue avec les organisations internationales.

Parmi ces acteurs locaux, il en existe une partie qui jouent également un rôle d'investisseur dans les projets internationaux. Bechara Nammour, dirigeant de la chaîne Idarat qui regroupe de nombreux restaurants au Liban, s'est associé à la chaîne Accor pour l'implantation de leurs hôtels.

#### *- Les professionnels de l'hôtellerie internationale*

Depuis le retour de la paix et plus encore depuis la fin des années 1990, les grandes compagnies hôtelières internationales ont fait leur retour au Liban. Mais l'instabilité régionale et la petite taille du marché les ont conduites à limiter leurs investissements. Généralement, elles préfèrent donc passer des contrats de gérance avec des investisseurs locaux ou régionaux qui prennent en charge la construction des infrastructures ou encore avec la direction d'hôtels déjà existants. Ainsi, lorsque la rentabilité de l'établissement est insuffisante, elles se retirent<sup>72</sup>.

Ces investisseurs se rassemblent généralement en consortiums composés principalement de Libanais et de ressortissants du Golfe. Leurs activités internationales leur permettent de supporter des investissements lourds sans attendre une rentabilité immédiate. Très dynamiques, ils sont à l'origine de la forte augmentation du nombre d'hôtels de standing dans la capitale. Peu soucieux du déséquilibre que pourrait causer

68 Le Commerce du Levant, juillet 2001, dossier Tourisme.

69 Parmi lesquels des publications francophones ou anglophones telles que *Touristica* et *Hospitality* prennent une importance croissante.

70 Terme choisi par opposition aux établissements appartenant à des grands groupes comme Accor ou Six Continents.

71 Uniquement pour ceux dont l'entreprise était établie hors de Beyrouth.

72 Comme cela est le cas de la compagnie Melia qui a rompu son contrat avec l'hôtel Riviera.

cette prolifération d'établissements, ils sont plus à la recherche d'un placement sur un marché politico-économique que d'un développement du tourisme dans le pays. Les compagnies internationales avec lesquelles ils s'associent sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser au marché national voire régional. Au contraire des entrepreneurs locaux engagés dans les activités traditionnelles, elles disposent d'infrastructures très variées et de réseaux internationaux aptes à pallier les faiblesses de l'administration publique. Disposant souvent de plusieurs hôtels, elles travaillent à la complémentarité des produits qu'elles proposent.

La chaîne Six Continents gère aujourd'hui six hôtels dont trois de la marque Intercontinental. Le Phoenicia et le Vendôme situés à Beyrouth se concentrent surtout sur une clientèle d'affaires et sur la clientèle du Golfe. Le Mzar profite de sa situation sur le domaine skiable de Faraya et propose des activités thermales durant l'été. Aujourd'hui, dans le secteur de l'hébergement hôtelier de luxe, 14 grandes chaînes internationales proposent 22 marques différentes et de nombreux projets sont en construction ou à l'étude (Four Seasons, Hilton, Four Points Sheraton) à Beyrouth comme en province. HVS International considère que cette croissance va induire une nouvelle demande et qu'à moyen terme le « marché reste encore ouvert, notamment pour les 3 étoiles, les appartements meublés avec service hôtelier et les resorts<sup>73</sup> ».

*Tableau n°3 : Exemple d'hôtels inaugurés au Liban entre 2000 et 2002.*

Nom de l'hôtel	Propriétaire	Gérance	Catégorie	Nombre de chambres
Hotel and Resort	Prince Al Walid Ben Talal (Arabie Saoudite)	Mövenpick	5	287
Crown Plaza	Kamal Salhab (Liban)	Six Continents	5	199
Montana	Dr Youssef Kawsarani	Signature Serie Best Western	4	67
Coral Beach Sheraton	Taha Koleilat	Starwood Sheraton	5	110
Patio Hotel	El Patio Company (Liban, Allemagne, Arabie saoudite)	Abela (Liban)	5	39
Metropolitan Palace Hotel	Groupe al-Habtoor (E.A.U.)	Metropolitan Hotel International	5	225
Novotel	Société hôtelière du grand Beyrouth (Liban, Qatar)	Accor	4	151
Courtyard Marriott	Joseph, Elie et Emile Naïm	Marriott	4	160

Source : *Le Commerce du Levant*, juillet 2001.

Une troisième catégorie d'acteurs fait aujourd'hui preuve d'un dynamisme remarquable compte tenu du caractère limité de leur clientèle actuelle et d'un environnement assez défavorable : ceux qui investissent dans le domaine de l'écotourisme. Très influencés par des pratiques occidentales de tourisme vert et de découverte, ils cherchent à attirer une clientèle jeune locale et occidentale. Souvent passionnés, ils réussissent peu à peu à attirer une population libanaise pourtant peu portée sur les pratiques sportives. Localisés principalement sur des espaces ruraux et montagnards, leurs produits sont certainement complémentaires de ceux proposés par la petite hôtellerie de villégiature. Il n'en va pas de même pour les hôtels privés qui souvent se trouvent sur les mêmes créneaux que les chaînes hôtelières.

<sup>73</sup> *Le Commerce du Levant*, juillet 2003, p.65. L'étude de HVS International estime que cette offre croissante « devrait ancrer le Liban dans sa vocation touristique ». Cette réflexion confirme la vision étriquée que les principaux acteurs ont du secteur touristique libanais et de l'amalgame réducteur trop souvent fait entre hôtellerie et développement touristique.

Les éléments du secteur du tourisme libanais apparaissent comme non intégrés. Aucune articulation ne permet d'entrevoir un futur dispositif capable de cadrer et d'impulser une politique dans ce domaine. Ainsi, le Liban n'a pas, pour le moment et à proprement parler, de plan d'actions touristique.

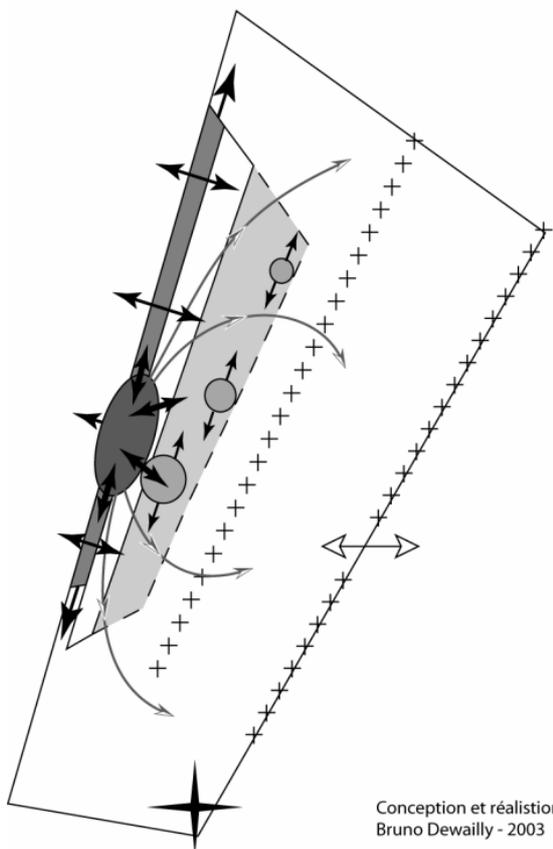
#### 4. Un système touristique libanais face à de nombreux défis

Bien qu'il soit encore loin de sa situation d'avant-guerre, on pourrait considérer que le secteur touristique libanais fait preuve d'un dynamisme remarquable surtout si on le recontextualise dans la forte désorganisation nationale et à l'échelle de la situation régionale. Mais, à l'opposé, le manque de vision et de préoccupation globale du secteur de la part des principaux acteurs-producteurs peut aussi laisser croire à un non objet, tant derrière ce mot se cache autant de visions non articulées qu'il semble y avoir d'acteurs.

Son évolution spatiale, très influencée par le modèle des années 1960-1975, est marquée par une hypertrophie de Beyrouth et par une pression sur la côte et sur la moyenne montagne proche de la capitale. Territorialement, les marqueurs confessionnels sont moins visuellement présents et se recombinent dans certains lieux avec des marqueurs socio-économiques.

À ces phénomènes s'ajoutent des espaces pionniers en matière de développement touristique sur la côte sud du pays, en haute montagne, et dans la Beqaa. Le cas de la côte sud est intéressant car la progression des activités de tourisme et de loisirs s'opère sur le même mode que celui constaté sur la côte nord dans les années 1960 : développement de plages puis implantation d'hôtels ou de complexes<sup>74</sup>. Dans la situation actuelle, il est possible de déterminer trois types d'espaces touristiques :

Schéma n°1 : Représentation du système touristique libanais



Un espace hypertrophié qui correspond au Grand Beyrouth, à la côte du Metn et à celle du Kesrouan avec son prolongement jusqu'au nord du pays. Cet espace est principalement caractérisé par l'ancienneté des pratiques et la densité des infrastructures qui vont décroissantes de la capitale jusqu'à Tripoli.

Un espace de moyenne montagne en reconfiguration : bien que les activités y soient aussi anciennes que dans le cas du premier espace, la concurrence de Beyrouth dans l'attraction du tourisme arabe et la faible capacité d'investissement laissent imaginer que cet espace doit évoluer vers une diversification de ses produits et chercher à attirer d'autres clientèles.

Un espace que l'on peut qualifier de pionnier qui englobe la côte sud à partir du sud de Saïda et les périphéries. Les stations de haute montagne y jouent un rôle de relais. La densité des infrastructures et des pratiques y sont faibles mais leur diversité est très supérieure à celle que l'on trouve ailleurs. Il s'agit, entre autres, du terrain de l'écotourisme. Il est

<sup>74</sup> Les plages s'étendent aujourd'hui vers le sud et pour certaines jusqu'aux portes de Tyr, et certaines sont très à la mode pour la jeunesse beyrouthine. Quant aux hôtels, leur nombre évolue très rapidement sur la côte sud de Beyrouth.

caractérisé par des acteurs très dynamiques dans la recherche de nouveaux produits et d'une clientèle variée. Depuis peu, des agences nationales de coopération tels que l'USAID ou la JICA orientent une partie de leurs aides en matière de développement touristique vers ces espaces, tout en tâchant de faire que se développe au sein du ministère du tourisme une stratégie en matière de tourisme vert<sup>75</sup>.

La capacité d'accueil, déjà importante, du pays, est en pleine croissance et tend à dépasser les besoins actuels. Si cette situation ne touche pas les complexes balnéaires et de montagne dont la clientèle est relativement assurée, car locale, cela n'est pas le cas du secteur hôtelier. La situation régionale et la faible diversification des pratiques le rendent fortement dépendants de la clientèle du Golfe et du niveau des affaires dans la capitale. Les professionnels comptent tous sur la fin du conflit régional pour débloquer la situation<sup>76</sup>. S'il est vrai que cet heureux événement pourrait faire du Proche-Orient un vaste espace touristique ouvert, le pays pourrait aussi ne voir ses ambitions que partiellement réalisées. En effet rien ne garantirait que les touristes occidentaux affluent, et même si c'était le cas, les voyageurs pourraient exiger des tarifs que les hôteliers libanais sont loin de vouloir consentir actuellement<sup>77</sup>. Enfin la résolution du conflit permettrait aussi aux Arabes qui fréquentent de plus en plus le Liban de diversifier leurs destinations. Faute de retrouver le chemin d'une politique réfléchie en matière de développement touristique et la rigueur que cela suppose<sup>78</sup>, ce secteur pourrait bien devenir à terme une nouvelle désillusion de certains individus en manque de société.

Tunis, juin 2004

### Éléments bibliographiques

- Abdul-Hussain H., 8 août 2002, *Tourists battle cheats, rip-offs*, Daily Star, Beyrouth.
- Abdulkarim A., 1994, *La diaspora libanaise : une organisation communautaire*, Espace Géographique, Paris, Tome XXIII, n°3, pp. 217-223.
- Abi Karam N., juillet 2000, *Comment attirer un million de touristes ?*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Alouche R., 1970, *Évolution d'un centre de villégiature au Liban (Broummana)*, Dar El-Machreq Éditeurs, Beyrouth, 312 p.
- Amirou R., 2000, *Imaginaire du tourisme culturel*, PUF, Paris, coll. La politique éclatée, 155 p.
- Arzoumanian A. A., 8 août 2002, *Tourism industry development races ahead despite regional uncertainty*, Daily Star, Beyrouth.
- Asfar L., février 2002, *Le sommet et le 11 septembre*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Aveline N., 1999, *Marchés fonciers et immobiliers à Beyrouth*, CERMOC-ORBR, Beyrouth, document n°6, 49 p.
- Barrat D., 1967, *Liban escale du temps*, Editions du Centurion, coll. Le Poids du Jour, Paris, Paris, 252 p.
- Beydoun A., 1993, *Le Liban, itinéraires dans une guerre civile*, Karthala - C.E.R.M.O.C, 236 p.
- Boustany F.L., 1991, *Introduction à l'histoire politique du Liban moderne*, éd. Cariscript, Paris, 209 p.
- Buccianti L., 1975, *Tourisme et villégiature dans le montagne libanaise, deux exemples précis, Bamdoun-Gare et Bamdoun-village*, Thèse de troisième cycle, Géographie, Toulouse, 157 p.
- Cazes G., 1989, *Les nouvelles colonies de vacances*, L'Harmattan, Paris, t. 1, 326 p., 1992, t. 2, 208 p.
- CDR, 2003, *Schéma d'Aménagement du Territoire Libanais, Rapport de la phase 1, Diagnostic et problématiques*, Beyrouth, réalisé par le groupement Dar al Handasah (Shair & Partners) – IAURIF, 188 p.
- Chaliant G. et Rageau J.P., 1991, *Atlas des diasporas*, Odile Jacob, 182 p.
- Comité Franco-syrien de propagande pour les arts décoratifs, 1925, *Syrie et Liban, renseignements divers*, Haut-commissariat de la République française en Syrie et au Liban, Paris, 74 p.

75 Envisagé comme moyen de lutter contre la déprise agricole et de substitution économique des cultures de cannabis ou de pavot dans certaines régions. Cf. USAID, 2000a et 2001. Plus globalement, c'est sur l'ensemble de la politique touristique nationale et donc sur l'intégralité de son espace que ces agences essaient de peser.

76 Depuis les événements du 11 septembre 2001, on assiste au Liban à une augmentation des dépôts bancaires en provenance du Moyen-Orient. Cette tendance semble bénéficier également à l'investissement immobilier dans le centre ville de Beyrouth, aux universités, ainsi qu'au secteur du tourisme de clientèle arabe (Commission Européenne, 2002, p. 16).

77 Une enquête instruite par les Nations Unies sur le niveau relatif du coût de la vie classe le Liban au 22<sup>ème</sup> rang mondial et au 2<sup>nd</sup> rang arabe des pays les plus chers (au 1<sup>er</sup> trimestre 1999). Toujours selon cette étude, Beyrouth occupe le premier rang parmi ses voisins proches pour ce qui est des positions concurrentielles en matière touristique, avec une note de 97 (par référence à New York=100). Cf. CDR, 2003, SDATL, pp. 44-45.

78 En 1995, le Conseil Mondial des Voyages et du Tourisme, l'Organisation Mondiale du Tourisme et le Conseil de la Terre ont publié un plan commun pour l'environnement, intitulé *Agenda 21 for the Travel and Tourism Industry : Towards Sustainable Development*. Le réseau de communication sur l'environnement ECoNETT de la Communauté européenne est également un exemple d'initiative prise au niveau gouvernemental (OMC, 1998, pp. 9-10). Les principaux acteurs libanais du secteur du tourisme semblent loin de ces préoccupations.

- Chidiac R., juillet 2002, *Construction et offre en transports collectifs au Liban, cas du Kesrouan*, Mémoire de D.E.S.S. d'Urbanisme, Faculté des Beaux Arts, Université libanaise.
- Conseil pour le Développement et la Reconstruction, septembre 1997, *Regional environmental assessment report on coastal zone of Lebanon*, Rapport final, Gouvernement Libanais, Beyrouth.
- Glasze G., 2003, *Die fragmentierte Stadt. Ursachen und Folgen bewachter Wohnkomplexe im Libanon*, Opladen, Leske + Budrich.
- Clasze G., 2000, *Première destination touristique hier et aujourd'hui hors-jeu ? Le développement du tourisme au Liban*, Institut de Géographie de Mayence, doc. PDF, 14 p.
- Clasze G., 2000, *Les complexes résidentiels fermés au Liban*, Observatoire de Recherche sur Beyrouth et la Reconstruction, Lettre d'information n° 13, pp. 6-11.
- Commission Européenne, 2002, *Conséquences économiques éventuelles des événements du 11 septembre 2001. Éléments d'appréciation pour la Méditerranée*, Document des services de la commission, Bruxelles, 25 p.
- Dagher, D., 1996, *Un tourisme à sauver*, Le Commerce du Levant, Beyrouth, n°5388, pp. 23-24.
- Davie, M. F., 1993, *L'infrastructure hôtelière au Liban. État des lieux et inadaptation du parc dans un Moyen-Orient en paix*, Annales de Géographie, Beyrouth, n°14, pp. 129-153.
- De Kadat E., 1980, *Tourisme, Passeport pour le développement ?*, éd. Economica, Paris. 345 p.
- Dewailly B., 2002, L'espace public vu par le prisme du pouvoir : quelques éléments de réflexion à partir d'un cas tripolitein, in DAVID J.C. (dir.), *Les espaces publics dans le Monde Arabe*, Géocarrefour, Lyon, vol. 77, n° 3, pp. 297-305.
- Dewailly B. et Molina A., 2005, Le projet urbain comme nouveau mode de régulation politique : « les poids territoriaux, le choc des réseaux » ! L'exemple du programme CHD de la Banque mondiale au Liban, in P. Signoles (dir.), *Gouvernance et territorialités urbaines dans le Monde arabe*, Presses Universitaires F. Rabelais, Tours, 40 p. (à paraître).
- Eddé J., 1958, *Manuel de Géographie du Liban*, éditeur M. Paul Aouad, 141 p.
- Eddé J., 1931, *Géographie de la Syrie et du Liban*, 3<sup>ème</sup> édition, Imprimerie catholique Beyrouth, 99 p.
- El Jisr B., 1991, « Les plages de Beyrouth : privatisation et communautarisation d'espaces publics », pp. 75-82, in Beyhum N. dir., *Reconstruire Beyrouth. Les paris sur le possible*, Maison de l'Orient, Études sur le Monde arabe n°5, Fondation Hariri et Conseil Régional Rhône-Alpes, 426 p.
- El Khoury E., 1999 : *Évolution des complexes touristiques balnéaires et de montagne au Mont Liban*, Université François Rabelais de Tours - Université libanaise Thèse de troisième cycle, 381 p.
- Emerging Lebanon, 2002, *The annual business economic and political review*, The Oxford Business Group, 216 p.
- Fayad C., février 2000, *L'Or Blanc du Liban*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Fayad M.J., février 2001, Nouvelles donnes pour les 2 portes d'accès, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Figuié G., 1998, *Le Point sur le Liban*, éd. Maisonneuve et Larose, 511 p.
- Francis N., février 2001, *Avec le ciel ouvert comme limite*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Germain C., janvier 2000, *La Montagne libanaise, Les stations de sports d'hivers* (valorisation du potentiel ski) Rapport de mission, Ministère français du tourisme, Agence Française d'Ingénierie Touristique.
- Gulick J., 1967, *Tripoli, a Modern Arab City*, Harvard University Press, Cambridge – Mass., coll. Harvard Middle Eastern Studies n°12, 253 p.
- Hatem R., juillet 2000, *La vision du plan quinquennal*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Hokayem A., 1992, L'ascension de la bourgeoisie urbaine au Liban, pp. 203-228, in *Bourgeoisies et notables dans le Monde arabe (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Cahiers de la Méditerranée, n°45, Université de Nice Sophia-Antipolis, décembre.
- IDAL, 2002, *Loi 360, Développer les investissements au Liban*, brochure Investment Development Authority of Lebanon, Beyrouth.
- Le Commerce du Levant, août 2002, *Dossier Ecotourisme : potentiels et opportunités*, Beyrouth.
- Le Commerce du Levant, juillet 2003, *Tourisme : cash machine*, Beyrouth, pp. 64-80.
- Lyautey P., 1964, *Liban moderne*, éd. Julliard, Paris, 157 p.
- Matar, E. M., 1997, *Tourism demand in Lebanon*, Université Américaine, Beyrouth, Thèse de Master.
- Michel F. dir., 1998, *Tourismes, touristes, sociétés*, éd. L'Harmattan, Paris, 376 p.
- Ministère libanais du Tourisme, 2002, *Lebanon* (Restaurants, Night Clubs, Cafés), 175 p.
- Ministère libanais du Tourisme, 2001, *Hotels in Lebanon*, 128 p.
- Ministère libanais du Tourisme, 2001, *Législation concernant l'homologation des établissements résidentiels, de loisir, et de restauration*, Beyrouth.
- Ministère libanais du Tourisme, 1995, *Le Liban – Un Avenir – Le Tourisme*, Plan de Reconstruction et de Développement Touristiques du Liban, République libanaise, Organisation Mondiale du Tourisme, République Française, Programme des Nations Unies pour le Développement.
- Ministère libanais du tourisme, 1965, *Bienvenue au Liban*, Guide touristique trilingue, Français, Anglais, Arabe, Beyrouth.
- Mokbel, L., 1999, *Quel tourisme pour le Liban ?*, Le Commerce du Liban, Beyrouth, n° 5453, pp. 18-19.
- Mounkez Z., juillet 2001, *Dossier Tourisme*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.

- Nader N., décembre 2001, *Centre-ville, Le flux ininterrompu*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Nader N., décembre 2001, *Monnot ou la ruelle en or*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Office du Tourisme du Liban (à Paris), Lettres n° 1, 2, 3 et 4.
- OMC, 1998, *Service du Tourisme, Note d'information du Secrétariat*, Conseil du commerce des services, document S/C/W/51 (98-3690), 28 p, (note non publiée).
- Prost-Tournier, J.-M., 1974, *Le Liban: premier pays touristique du Moyen-Orient arabe*, Revue de Géographie du Lyon, vol. 49, n° 4, pp. 369-376.
- Saadi D., 8 août 2002, *Hoteliers must 'think local' to bolster ailing industry*, *Daily star*, Beyrouth.
- Saadi D., 2001, *Lebanon's ski slopes still waiting further expansion and more foreign tourists*, *Daily star*, Beyrouth.
- Sanmartin O., 1999, *L'intégration du Sinaï à l'espace égyptien : Processus, images et enjeux*, Université François Rabelais de Tours, Thèse de Doctorat, 2 t., 645 p.
- Saradar Weekly Monitor, 9-14 décembre 2002, *Japan to fund \$1m study on Lebanese tourism*, Saradar Investment House SAL, Beyrouth, Issue 3, 10 p.
- Short R., 8 août 2002a, *Tourism minister checks in on Baabda-Metn towns ahead of summer tourist season. Residents say more must be done to prepare for expected visitors*, *Daily Star*, Beyrouth.
- Short R., 8 août 2002b, *Tourism minister checks in on Baabda-Metn towns ahead of summer tourist season*, *Daily Star*, Beyrouth.
- Short R., 8 août 2002c, *Hotels push hard for conferences*, *Daily Star*, Beyrouth.
- Skaff P., 2001, *Jmhouriyeh al-beton (La république du béton)*, Dar An-Nahar, Beyrouth, 389 p.
- Tamer J., décembre 2001, *Vins libanais en France, Itinéraires singulier d'un forcing*, Le Commerce du Levant, Beyrouth.
- Tavoukdjian T., 8 août 2002, *Cyprus cruise line drops anchor in Lebanon*, *Daily Star*, Beyrouth.
- USAID, 2001, *Middle Metn tourism assessment and strategic plan*, Beyrouth, Liban, dossier préparé par SRI International, mars, 56 p.
- USAID, 2000a, *Tourism Workforce Development for Cluster Competitiveness*, Beyrouth, Liban, dossier préparé par SRI International, juillet, 85 p.
- USAID, 2000b, *Inventory of lebanon's tourism education and training programs*, Beyrouth, Liban, dossier préparé par le centre de recherche et de développement sponsorisé de l'Université Américaine de Beyrouth en association avec SRI International, juin, 36 p.
- USAID, 2000c, *Modernizing Lebanon's Tourism Classification System*, Beyrouth, Liban, dossier préparé par SRI International, février, 76 p.
- USAID, 1999, *Tourism promotion agencies : international experience and best practices*, Rapport stratégique pour le Conseil National Libanais pour la promotion du tourisme, Beyrouth, Liban, octobre, 16 p.
- Vinçon S. et Boyer A., 1995-1996, *Reconstruction libanaise*, Les Rapports du Sénat, 52 p.
- WTO, 1997, *Tourism market trends*, Edition – World, Madrid.
- WTO, 2001, *Tourism market trends: Middle East*, Madrid.
- Younes E., Bourdais D., 2003, *Middle East Hotels – Trends and opportunities*, HSV International, Londres, 16 p.
- Zablith S., 1997, La difficulté de penser statistique au Liban, in *Societas*, Université Libanaise - Section II, CRISS, Rabieh, n° 1, pp. 7-20.
- Zehil A., 1929, *Petit guide de la Syrie, la Palestine et l'Égypte*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 57 p.